



RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2020



SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Édito | 2 |
| Les finalités du développement durable | 3 |
| 1. Lutter contre le changement climatique | 4 |
| 2. Préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources | 10 |
| 3. Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations | 16 |
| 4. Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains | 24 |
| 5. Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables | 34 |
| Quelques chiffres | 41 |

L'ÉDITO

L'année 2020 est marquée par la crise sanitaire de la Covid-19 et par les répercussions sociales et économiques sans précédent pour notre territoire, pour ses habitants, et pour l'ensemble de ses acteurs socio-économiques et culturels. Toutefois, le caractère brutal et inédit de cette crise révèle aussi une prise de conscience collective quant aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques, piliers du développement durable, qui conduit notre Département à amplifier les efforts déjà engagés depuis de nombreuses années dans ce domaine.

L'urgence climatique nous confronte à de multiples défis notamment en termes de mobilité durable, d'énergies renouvelables, de consommation écoresponsable, de lien social...

Aussi, dans la diversité de ses politiques publiques, le Département a engagé en 2020 un travail de fond pour donner une nouvelle ambition à sa politique en matière de développement durable en définissant un plan d'actions innovantes et concrètes.

Comme chaque année depuis 2011, ce rapport sur la situation en matière de développement durable a été élaboré grâce à la mobilisation de l'ensemble des services. Volontairement synthétique, il propose un aperçu des actions réalisées en 2020 pour chacune des cinq finalités, dont certaines directement liées à la crise sanitaire.

2021 doit nous permettre d'amplifier notre politique en faveur du développement durable, le Département entendant prendre toute sa part, aux côtés des collectivités locales, pour relever les défis et répondre aux attentes des citoyens.

En vous souhaitant bonne lecture de cette édition.

*La Conseillère départementale déléguée
au développement durable et à l'aménagement numérique*



Le développement durable est

« un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. »

(rapport Brundtland, Premier ministre norvégien - 1987)

Les finalités du développement durable

Le caractère transversal du développement durable contribue à la cohérence globale et donne du sens aux actions menées en matière d'environnement, de développement économique, de cohésion sociale.

Cette transversalité est opérationnelle au sein des actions et projets pilotés par l'ensemble des services du Département. Les cinq chapitres suivants en apportent des illustrations, à travers la présentation de quelques actions menées en 2020 et de chiffres clés.





Lutter contre le changement climatique

Gaz à effet de serre : évaluons nos émissions

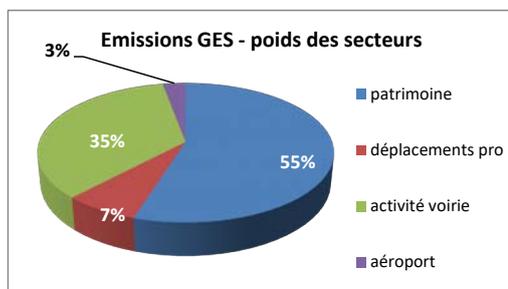
Le Département de la Savoie s'implique dans la lutte contre le changement climatique à travers son plan climat 2018-2022, plan d'actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité.

Les bilans des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) ont pour objectif de réaliser un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre, en vue d'identifier et de mobiliser les gisements de réduction de ces émissions. La loi sur la transition énergétique pour la

croissance verte impose la réalisation d'un BEGES dans certaines conditions de périodicité, de publication, de mise en place d'un plan d'actions de réduction de ces émissions, et de sanction si défaut de publication. Le Département réalise annuellement

son BEGES depuis 2011 et l'Assemblée départementale s'est prononcée le 2 février 2018 sur un plan d'actions de réduction des émissions de la collectivité pour la période 2018-2022, désigné sous le terme de «Plan climat départemental 2018-2022».

Bilan de l'année 2019 : 10 435 tonnes équivalent CO2

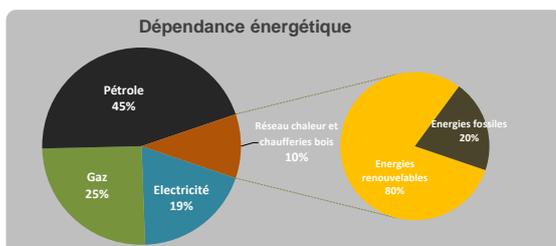


67 % des émissions du patrimoine bâti sont liées au fonctionnement des collèges.

La répartition des émissions du patrimoine bâti (par type d'usage d'énergie) : 89% pour le chauffage, 11 % pour l'électricité.

Les énergies de chauffage les plus utilisées : le gaz naturel (56 %) suivi du fioul (28 %), deux énergies très émissives.

83 % des émissions liées au transport sont dues à l'activité voirie, 17 % aux déplacements professionnels.



La dépendance énergétique de la collectivité aux énergies fossiles est de 88 %

Situation par rapport aux trois objectifs du Plan climat

Bilan des émissions de gaz à effet de serre

Objectif de réduction des émissions :
- 14% sur la période 2018-2022

Evolution des émissions 2019 :

- ✓ bâtiments : - 7,6 %
- ✓ carburant pour l'activité voirie (litres) : + 2,8 %
- ✓ kilomètres parcourus pour les déplacements professionnels : +4,4 %

Non encore atteint



Bilan des consommations d'énergie

Objectif de réduction des consommations : - 20 % sur la période 2018-2022

Evolution des consommations 2019 :

- ✓ énergie (kWh) des bâtiments : - 5,9 %
- ✓ carburant (litres) pour l'activité voirie : + 2,8 %
- ✓ kilomètres parcourus pour les déplacements professionnels : + 4,7 %

Non encore atteint

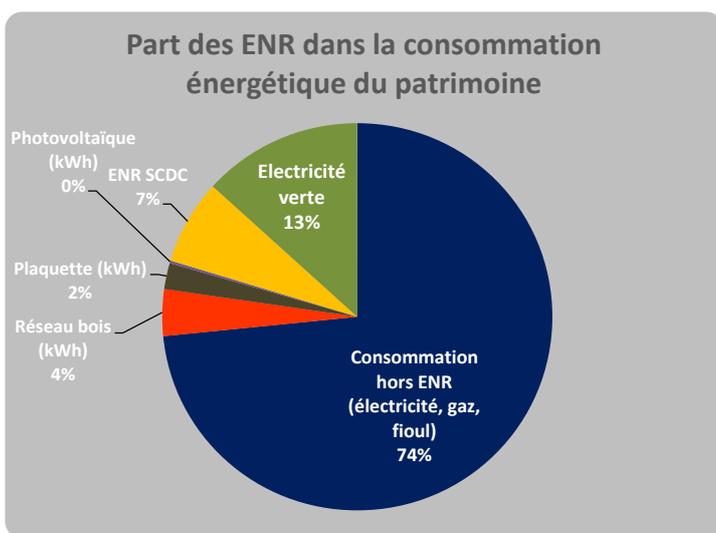


Bilan de l'utilisation des énergies renouvelables

Objectif d'utilisation des énergies renouvelables : 23 % sur la période 2018-2022

Estimation de la part d'utilisation d'énergie renouvelable : 26 % en 2019 (production solaire photovoltaïque, achat d'électricité « verte », chauffage « renouvelable » et réseau de chaleur)

Dépassé



Une année qui a fait évoluer notre mobilité

Le plan de mobilité des services du Département incite les collaborateurs à limiter les impacts de leurs déplacements professionnels. Ainsi, diverses actions sont mises en œuvre : salle de visioconférences, utilisation de Skype, charte d'organisation de réunion, mise à disposition de cartes de bus dans les services, vélos de service à assistance électrique, véhicules électriques ou encore participation au challenge mobilité pour sensibiliser aux modes de transport doux.

Comme prévu, le Département a fait l'acquisition de 37 véhicules électriques supplémentaires dans le cadre du remplacement d'anciennes voitures, soit la totalité du renouvellement annuel. Des bornes de recharge électriques ont été installées sur 3 sites (Adret, Château et SMMR) en attendant un déploiement plus large sur le Département.

Déployé dès janvier 2015 au Département de la Savoie, le télétravail permet de limiter les déplacements domicile-travail. Le télétravail n'a cessé de se développer au sein de toutes les directions, ainsi 130 agents télétravaillaient régulièrement en 2019. En 2020, la procédure de demande a été totalement dématérialisée.

 Afin d'assurer la continuité du service public durant la crise sanitaire de la Covid-19, les services départementaux ont dû adapter leurs modes d'organisation, le télétravail étant devenu la norme pour les métiers sédentaires. Il a ainsi été massivement déployé, mais dans des modalités différentes que celles définies par la charte du télétravail.

En période de confinement, tous les agents du Département disposant d'un ordinateur (fixe ou portable) ont pu continuer à travailler depuis leur domicile. La direction des systèmes d'information (DSI) a observé jusqu'à 900 connexions à distance en simulta-

né, contre 50 en temps normal. Grâce à une architecture robuste déployée avant la période de crise sanitaire, le Département a donc été en capacité de gérer rapidement ce télétravail massif.

Après avis du comité technique, une nouvelle dérogation au télétravail à 100% est possible pour des situations exceptionnelles, comme par exemple : un pic de pollution (pour limiter l'utilisation des véhicules personnels lors des trajets domicile-travail), des locaux indisponibles (travaux dans le bâtiment), des événements climatiques (température importante dans les locaux), des difficultés de transports (accès routiers). L'agent peut ainsi effectuer une demande de télétravail temporaire auprès de son responsable hiérarchique.

La majorité (75%) des agents concernés télétravaillaient moins de 2 jours par semaine. Les télétravailleurs sont répartis dans les différents pôles, avec une prédominance pour le pôle social et le pôle ressources et moyens.

Après le 22 juin, 500 demandes ont été validées. Ces demandes sont essentiellement formulées jusqu'au 31 décembre 2020, afin d'expérimenter une organisation du service avec plusieurs télétravailleurs.



Audrey

Donnadiou,

directrice de la maison sociale du
Département - Maurienne

« La vallée de la Maurienne est la plus longue vallée alpine et possède de nombreux cols, les déplacements sont d'autant plus longs et contraignants. L'organisation du travail à distance, imposé lors du 1^{er} confinement, a permis aux agents de maintenir le lien avec les usagers par téléphone et de suivre des réunions à distance (via Skype par exemple), ce qui était une première dans les pratiques. A la sortie de ce confinement, la plupart des équipes ont souligné la nécessité de poursuivre ce format. Ces nouvelles pratiques vont donc être valorisées et poursuivies car elles permettent à la fois de gagner du temps mais aussi de prendre en compte l'aspect écologique dans nos pratiques professionnelles. La crise vécue permettrait alors de faire de cette préoccupation un enjeu organisationnel des services. »

Aller plus loin et plus vite dans le développement cyclable

Après le 1^{er} confinement de la Covid-19, la pratique du vélo semble s'ancre un peu plus dans le quotidien des Savoyards et plus généralement des Français.

Le Département de la Savoie n'a pas attendu cette crise sanitaire pour développer des actions et des aménagements en faveur de ce mode de déplacement alternatif.

Depuis plus de 25 ans, il mène une politique dynamique en la matière : outre l'extension des véloroutes ViaRhôna, V62 et V63, on peut citer la requalification des berges du lac du Bourget, la création de la galerie de sécurité du tunnel du Chat rendue accessible aux vélos et la mise en place de près de 200 km de bandes cyclables sur les routes départementales.

En lançant en janvier 2020 son Plan vélo, le Département souhaite aller plus loin et plus vite afin de répondre aux nouveaux besoins de mobilité attendus par les Savoyards, notamment pour leurs déplacements quotidiens :

- accélérer l'achèvement des véloroutes sous maîtrise d'ouvrage départementale : ainsi, en 2020, il y a notamment eu la mise en service de plusieurs tronçons en Chautagne et sur la V62, et le démarrage des travaux de la passerelle ViaRhôna entre La Balme et Virignin,
- multiplier les partenariats avec les collectivités porteuses de schémas directeurs cyclables afin de développer les infrastructures structurantes dans les territoires et assurer leur cohérence à l'échelle départementale. Deux dossiers ont été traités cette année : une voie verte de Haute-Tarentaise réalisée par la Communauté de communes de Haute-Tarentaise et des aménagements cyclables structurants sur le territoire de Grand Chambéry,
- instaurer des plans de mobilité pour les collèges afin d'améliorer l'accès-

sibilité à vélo de ces établissements à la fois pour les collégiens, les personnels du Département et la communauté éducative,

- pérenniser et promouvoir l'offre cyclotouristique mise en œuvre dans le cadre du schéma départemental. L'appel à projets « cyclo » a permis de soutenir trois dossiers programmés pour : des aires de services, du bornage et un schéma directeur territorial pré-opérationnel pour des itinéraires cyclo supplémentaires. La subvention totale du Département est de 83 000€.
- continuer à soutenir activement le réseau national Vélo & Territoires ainsi que le travail partenarial avec les associations locales représentatives des cyclistes.

Le plan vélo représente pour 2020 un budget d'investissement de 3,9 millions d'euros.

Aujourd'hui, il y a en Savoie un linéaire véloroute voie verte en service de 121 km.

Martine Zanette, contrôleur investissement à la maison technique des Deux-Lacs

« J'étais très enthousiaste à l'idée de participer à un projet tel que la réalisation d'une passerelle sur le Rhône. Ce sont des travaux qui ne sont pas habituels pour nous !

Au départ, c'était compliqué car nous n'avions pas toutes les compétences au sein de la maison technique, et nous avons dû nous appuyer sur des bureaux d'études extérieurs et essayer au mieux de gérer les nombreux intervenants. Nous avons également été accompagnés et épaulés par le service études et travaux de la direction des infrastructures.

Et malgré les difficultés du chantier et le gros investissement que demande le suivi d'un tel dossier, je pense que c'est une expérience enrichissante. »



Sarah Calvelli, technicienne prospective routière et déplacements, et **Olivier Borrot**, chef du service prospective et coordination

« On peut constater l'essor des déplacements à vélo, notamment après la crise sanitaire qui met le vélo davantage en évidence. Le Plan vélo donne une nouvelle impulsion. Son élaboration a mobilisé les ressources des différents services concernés au sein de notre collectivité sous le pilotage de la direction des infrastructures : mission développement durable, direction des collèges et direction des bâtiments et moyens généraux (collèges), direction des politiques territoriales (tourisme à vélo, sports et jeunesse) et maisons techniques (infrastructures cyclables). Cette dynamique implique une coordination transversale entre services qui est professionnellement très enrichissante. »



C'est acquis !



Patrimoine bâti du Département

55 %, c'est le poids du patrimoine bâti dans les émissions de gaz à effet de serre du Département.

Ainsi, la direction des bâtiments et moyens généraux effectue chaque année des travaux en matière d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments.

Dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement des collèges, trois opérations de travaux avec objectifs de performance énergétique seront livrés fin 2020 :

- collège Henry Bordeaux à Cognin : une restructuration de l'externat, dont l'isolation thermique, le changement des menuiseries extérieures et la ventilation double-flux (32% du montant total des travaux),
- collège Charles Dullin à Yenne : une rénovation du pôle sciences et de la demi-pension, étendue au remplacement de menuiseries, à l'optimisation de l'éclairage des locaux, et au remplacement de la chaufferie en bio-propane (10% du montant total des travaux),
- collège La Lauzière à Val d'Arc : une restructuration complète, dont l'isolation thermique, le changement des menuiseries extérieures, une extension en basse consommation, la rénovation de la chaufferie et l'ajout d'une régulation (25% du montant total des travaux).

De plus, cette année, la possibilité d'un passage à des énergies alternatives (bois-énergie ou bio-propane) a été confirmée par des études de faisabili-

té pour 26 sites (7 collèges, 18 centres routiers et 1 centre social).

Ainsi, la première chaufferie au bio-propane sur le centre routier de Val Cenis à Lanslebourg a été livrée au printemps 2020.

D'autre part, lorsque c'est possible le raccordement systématique à un réseau de chaleur local est réalisé. Cela concerne aujourd'hui 22 sites départementaux. Le collège Jean Mermoz à Barby est cours de raccordement avec une livraison prévue à la fin 2020.

Formation agents éco-responsables

La collectivité organise depuis 2013 une formation à la maîtrise de l'énergie et à la démarche de Plan climat : « Agent éco-responsable, ma contribution au plan climat » pour mobiliser les agents départementaux de toutes catégories et de tous métiers autour des enjeux climatique et énergétique. Une quinzaine d'agents participe chaque année à cette demi-journée de sensibilisation à la maison des énergies.

L'éco-responsabilité au travail, c'est l'engagement de notre collectivité à limiter les impacts environnementaux dans ses modalités de fonctionnement interne : déplacements, consom-

mation d'énergie et consommation de biens. C'est aussi une source d'économie financière non négligeable.

Devenir un agent éco-responsable, c'est être en capacité de s'approprier la démarche de plan climat engagée par le Département de manière à pouvoir s'impliquer à son niveau, au quotidien, dans l'exercice de son métier, sur le terrain de la lutte contre la crise climatique.

Au programme de la formation :

- les enjeux climatiques et énergétiques et le plan d'actions départemental pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité,
- la sobriété énergétique ou comment ne consommer que l'énergie dont on a besoin,
- l'efficacité énergétique ou comment mieux consommer l'énergie dont on a besoin,
- les énergies locales et renouvelables.

Politique de co-voiturage

L'aménagement des aires dédiées au co-voiturage se poursuit en 2020, avec notamment la prise en compte de critères environnementaux. Ainsi, les places de stationnement de la nouvelle aire d'Albertville-nord seront en matériaux perméables ce qui permet une gestion plus naturelle des eaux pluviales.

Contrats territoriaux de Savoie

Le Département a subventionné la construction d'une maison de l'Enfance à Albertville avec des objectifs de performance énergétique du bâtiment : soit un gain de 69 % par rapport aux consommations conventionnelles et un besoin de chauffage réduit grâce à la mise en œuvre de technique de construction et de systèmes énergétiques performants.

La subvention supplémentaire liée à la performance énergétique est de 47 591 €, pour une subvention globale pour la construction de 475 907 €.

Politique de gestion des déchets au sein de la collectivité

Dans le cadre du Plan climat et du Règlement général de la protection des données à caractère personnel (RGPD), le service transition énergétique a mis en place un dispositif de tri des déchets administratifs. Le service de collecte est assuré par l'ESAT du Nivolet (établissement d'accompagnement de personnes en situation de handicap).

En 2019, près de 9 tonnes de papier usagé ont été collectées, fournissant 315 heures de travail à des personnes en situation de handicap et permettant la fabrication de 6 tonnes de pa-

piers blancs recyclés. Grâce à cette action, 12 tonnes de bois, 74 m³ d'eau et 5 MWh d'énergie ont été économisés.

En 2020 le geste de tri a été simplifié, le dispositif de collecte des papiers confidentiels a été renforcé et sécurisé, et de nouvelles « écobox » ont été installées sur 15 sites afin de déposer les consommables d'impression usagés en vue de leur recyclage.





2

Préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources

Le portail des patrimoines de Savoie : porte d'entrée vers l'ensemble des ressources pour le grand public et les experts

Diffusion de ressources documentaires sur le patrimoine, localisation de l'offre culturelle sur le territoire (monuments historiques, sites naturels, réseau des musées), agenda des activités, visites, expositions : le portail des patrimoines de Savoie est la porte d'entrée vers l'ensemble des ressources du patrimoine du département pour le grand public mais également pour les chercheurs et enseignants.

Mis en ligne en juillet 2020, les objectifs de ce site internet sont de l'ordre de quatre :

- faire découvrir et sensibiliser les savoyards à leur patrimoine historique, culturel ou naturel,
- mettre à disposition des ressources documentaires pour le grand public et les experts,
- valoriser l'offre culturelle patrimoniale et les animations nature sur le territoire,
- faire connaître les actions du Département dans le domaine du patrimoine (dispositifs d'aide, expositions itinérantes en prêt) et des espaces naturels.

Pour construire ce portail, la direction des archives, du patrimoine et des musées et la direction de l'environnement se sont rassemblées dès 2018 au sein d'un groupe projet, avec l'appui de la direction des systèmes d'information pour la dimension technique. Il a eu recours à des prestataires spécialisés pour la conception et la réalisation du portail (identification des cibles, réalisation d'une charte graphique, développement technique).

Pour faire vivre le site, un comité éditorial propose des actualités et des coups de cœur et identifie de nouveaux sujets de valorisation avec l'appui de contributeurs des différents services.



Sophie Carette,
médiatrice du patrimoine

« Le portail des patrimoines de Savoie est essentiel car il met notamment à la disposition des publics les ressources de la conservation départementale du patrimoine et la direction de l'environnement, qui n'étaient jusqu'alors que très peu accessibles sur internet. »



Création d'un nouveau périmètre de préemption à la tourbière des Creusates

Un nouveau périmètre de préemption a été créé au titre des espaces naturels sensibles (ENS) sur le site de la Tourbière des Creusates (sur la commune de Saint-François-de-Sales). Ce périmètre couvre une surface de 18,59 hectares, correspondant au cœur de la tourbière, protégé par un arrêté préfectoral de protection de biotope.

Faciliter l'acquisition publique des terrains situés sur ce secteur permet de garantir à long terme la gestion et la préservation de ce milieu naturel d'exception. En effet, ce droit de préemption donne priorité à la commune lorsque des terrains sont en vente dans le périmètre.

Les échanges avec la commune, le parc naturel du massif des Bauges, le conservatoire d'espaces naturels et la direction départementale des territoires ont débuté en 2019. A l'issue de la concertation, le périmètre a été créé par délibération de la commune en novembre 2019 puis celle du Département en janvier 2020.

La création d'un périmètre de préemption ENS se fait par délibération conjointe de la commune et du Département, après consultations des organismes consulaires (chambre d'agriculture et centre régional de propriété foncière).

Une concertation locale, animée par le parc naturel régional du massif des Bauges et la commune a permis d'emporter l'adhésion des propriétaires, exploitants et acteurs de la tourbière autour de ce projet.



Juliette Arrighi,
chargée de mission espaces naturels sensibles et biodiversité

« Ce périmètre vient en complément des autres outils de préservation et de gestion pour sauvegarder durablement un site exceptionnel du département. Sur le terrain, le travail étroit avec les propriétaires fonciers, la maire de la commune et la technicienne du parc a été riche d'enseignement pour adapter au plus près des besoins du territoire un outil départemental. »

En 2020, le Département renforce son action dans le domaine de la connaissance sur la ressource en eau au travers de deux interventions :

Lancement d'une étude sur l'évolution des ressources en eau en Savoie dans un contexte de changement climatique

Dans le cadre de ses missions sur la connaissance et le suivi des ressources en eau en Savoie, le Département a lancé en 2020 une étude intitulée *l'évolution des ressources en eau en Savoie dans un contexte de changement climatique*.

Dans un premier temps, il s'agit d'actualiser une étude réalisée sur le même sujet en 2010-2012 dans la continuité de la parution du *livre blanc* sur le climat. Ainsi, à travers un diagnostic complet sur les ressources en eau (superficielles et souterraines) avec un volet sur la réalité des impacts déjà mesurés, le Département pourra tirer des tendances sur l'évolution des ressources.

Dans un second temps, il s'agira d'étudier les conséquences de ces impacts sur les usages actuels de l'eau en Savoie et d'identifier d'éventuels territoires en tension (déséquilibres entre les ressources et les besoins).

Enfin, il y aura des propositions d'orientations pour des actions concrètes d'adaptation des usages à la disponibilité de la ressource.

Cette étude est menée en interne par le service de l'eau et de façon concertée avec l'ensemble des acteurs de l'eau en Savoie : gestionnaires de l'eau, collectivités, services de l'Etat, Agence de l'eau, autres partenaires. Elle s'inscrit également dans l'accompagnement à l'adaptation au changement climatique que le Département pourrait apporter aux collectivités dans la gestion de leurs ressources en eau.



Evolution de l'appel à projet eau avec un nouveau volet d'intervention « amélioration de la connaissance sur la ressource en eau »

Ce dispositif d'accompagnement financier lancé en 2018 évolue en 2020 pour aider les collectivités à adapter leur mode de gestion au contexte de changement climatique.

Il s'agit de financer la mise en place d'appareils de mesure permettant de suivre en temps réel le débit des sources, les volumes de consommation d'eau potable ou de lancer des

études d'optimisation de la ressource en eau en envisageant d'autres organisations d'alimentation en eau potable (nouvelles ressources, interconnexions entre collectivités, ...).



Nils Sergent,
technicien en
eau potable

« Cette étude a déjà permis de réaliser une analyse plus fine, à partir de longues séries de données (parfois jusqu'à 70 ans), de l'évolution actuelle et passée des débits des cours d'eau, des sources mais aussi du niveau des nappes, permettant ainsi d'aller plus loin dans la compréhension de l'impact du changement climatique sur les ressources en eau. »



Amélie Valentin,
technicienne
en eau potable

« Ce nouveau volet a rencontré un vrai succès avec dès cette année environ 250 000 € d'aides consacrées à ce sujet. Cela traduit un enjeu d'actualité majeur pour les collectivités gestionnaires de l'eau potable : celui de suivre et de quantifier l'évolution des ressources en eau de leur territoire. »

Restauration du lit de l'Isère en Combe de Savoie

Aujourd'hui, le Département consacre la plus grande partie de son assistance technique dans le domaine hydraulique au syndicat mixte de l'Isère et de l'Arc sur la Combe de Savoie (SISARC) dans lequel le Département est membre statutaire.

En effet, les enjeux hydrauliques sont très importants sur ce territoire, tant au niveau de la gestion des risques d'inondation qu'au niveau de la renaturation des milieux aquatiques. Ainsi, le Département se mobilise sur la restauration du lit de l'Isère dans ce double objectif.

Le projet consiste à limiter la dynamique de lit amoindri du cours d'eau, engendrée par la modification du régime d'écoulement naturel de l'Isère liée notamment à l'hydroélectricité. Concrètement, des travaux d'arasement des atterrissements sont réalisés : ils permettent d'enlever les dépôts de limon pour retrouver un milieu na-

tural propice aux espèces protégées. Et des travaux visant à recréer des conditions d'écoulement favorables à la pérennisation de l'état restauré du lit de l'Isère sont également menés. Pour se faire, le Département travaille en partenariat avec l'Etat, l'agence de l'eau et EDF.

L'ensemble de ces travaux s'inscrit dans un programme pluriannuel de travaux avec un budget prévisionnel de 8,5 millions d'euros sur la période 2015-2023.

Un des résultats de ces travaux est notamment visible au niveau Pont de Grésy-sur-Isère, qui a entièrement été dégagé.



Camille Coupau,
chargée de mission risques inondations

« La restauration du lit de l'Isère en Combe de Savoie est une opération ambitieuse et de grande envergure. Elle vise à rétablir un fonctionnement satisfaisant de la rivière permettant d'améliorer considérablement la biodiversité sur ce cours d'eau majeur, tout en réduisant les risques d'inondation. La direction de l'environnement apporte un soutien technique intégral à cette action, portée par le SISARC. De fait, ce dossier, à forts enjeux, mobilise fortement l'équipe de la direction spécialisée dans les cours d'eau. »

Appui technique à la coopération internationale avec la commune de Dessalines

L'assistance technique départementale dans le domaine de l'eau ne s'arrête pas aux seules collectivités de Savoie : dans le cadre de la coopération internationale que le Département apporte à la commune de Dessalines, le service de l'eau est mobilisé depuis 2019 en appui à une mission de diagnostic de la gestion de l'eau dans cette commune d'Haïti.

En partenariat avec l'association Pays Savoie Solidaire, en charge de la coopération internationale pour le Département de la Savoie, le service de l'eau du Département a participé à une mission d'expertise en janvier 2019 financée par l'Agence de l'eau avec pour objectif de préparer un programme d'intervention sur trois ans autour de la protection de la ressource en eau,

de l'amélioration de l'hygiène et du développement de l'offre d'assainissement.

Cette première intervention a été suivie en septembre 2019 par l'accueil de deux techniciens haïtiens afin de leur proposer une formation sur la protection de la ressource en eau, sur les principes de l'assainissement, sur l'agro-foresterie, et de partager l'expérience de la gestion de l'eau en Savoie et en Haïti.

Réunions d'information et de sensibilisation à la mise en place de l'hygiène, protection de la ressource en eau, séances de formation des maçons et artisans à la construction de latrines et toilettes sèches étanches : dès 2020, cette formation a abouti à des actions concrètes à Dessalines.



Sylvain Louveton,
chef du service de l'eau

« Nous essayons de garder un contact permanent avec les acteurs locaux de la coopération à Dessalines par des interventions à distance : nous venons de mettre en place en septembre la première campagne de suivi de la qualité de eau d'une soixantaine de points d'eau à la fin de la saison des pluies. »

Projet Sigale : faire de la Savoie un leader dans la prévision du risque gravitaire

L'évolution des températures et des précipitations dues au changement climatique, induit des conséquences directes et indirectes sur les ressources en eau, l'agriculture, le tourisme et le réseau routier via notamment les risques naturels qui l'affectent.

Face à ce constat, le Département développe diverses stratégies pour s'adapter et mieux accompagner ces changements et notamment l'engagement d'études et de réflexions pour mieux appréhender ces phénomènes, et la révision de certaines politiques dont celle concernant la gestion des risques naturels.

Le projet système d'information géo-référencé de l'aléa gravitaire (Sigale) consiste à acquérir un outil de prévision de l'aléa gravitaire géo référencé, permettant de mettre en évidence les zones où les aléas gravitaires sont les plus probables en fonction des conditions hydrométéorologiques (prévisions et/ou mesures en direct). Cet outil de prévision présente un caractère dynamique et réactif afin d'aider

les gestionnaires dans leurs prises de décisions. Son développement permettrait d'organiser le plus en amont possible les interventions de maintenance, de préparer les interventions d'urgence et d'optimiser la gestion des impacts de ces aléas pour rétablir un niveau de circulation acceptable dans un délai raisonnable.

Les impacts attendus de ce projet sont ainsi de :

- améliorer le dire d'expert en vigueur jusqu'à maintenant, par un indicateur spatialisé, quantifié et dynamique,
- faire du territoire de la Savoie un leader dans la prévision du risque gravitaire dans le contexte du changement climatique,

- assister à la prise de décision et aboutir in fine à une meilleure allocation des moyens du Département de la Savoie (hiérarchisation) vers les zones les plus exposées.

Le planning prévisionnel s'étalera de septembre 2020 à septembre 2021. Le budget prévisionnel est de 184 800€ HT. Le projet est financé à hauteur de 60 % (soit 110 880 €) dans le cadre de l'appel à projets innovants de prévention et de protection contre les risques naturels lancé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Dispositif d'aide aux établissements scolaires

La deuxième édition de l'appel à projets éducation à l'environnement a été bouleversée par la crise sanitaire. Malgré des conditions difficiles pour les établissements, les deux sessions de l'appel à projets ont permis de retenir les projets de douze écoles et cinq collèges pour un montant de subventions de 12 935 €. 885 élèves bénéficieront du dispositif.

A titre d'exemple, on peut citer le projet du collège de Yenne, le plancton d'eau douce, un monde invisible à préserver et celui du collège de Frontenex, découverte des zones humides et des populations d'amphibiens du col de Tamié.

Pour accompagner les établissements scolaires dans leur projet, le Département a créé un guide des intervenants. Il est en ligne sur le site internet du Département et regroupe, sur la base du volontariat, une cinquantaine de structures (associations, accompagnateurs moyenne montagne, collectifs) issue des réseaux de l'éducation à l'environnement.



Deuxième contrat vert bleu du bassin versant du Lac du Bourget

Adopté en 2020 par le comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget (CISALB), le contrat vert et bleu du bassin versant du Lac du Bourget comporte 37 actions portées par 20 maîtres d'ouvrage en faveur de la trame verte et bleue. Sur cinq ans, ce sont 6,5 millions d'euros qui seront consacrés à ce contrat. Le Département s'engage à hauteur de 373 553 € de subventions et portera deux actions d'amélioration des continuités écologiques impactées par le réseau routier départemental.

Passage pour amphibiens

Sur le site de Saint-Sulpice, un nouveau record du nombre d'amphibiens récupérés par les associations lors de la migration hivernale est établi avec 10 772 individus sauvés en 2020. Le Département lance des études pour la création d'un passage à faune pour ce site d'ampleur départementale.

Lutte contre les espèces invasives

Malgré la crise sanitaire, les agents sont restés mobilisés avec l'organisation d'une action de sensibilisation pour les nouveaux agents sur le terrain en petit groupe et le comptage de pieds d'ailante en Maurienne. Le Département fournit également des espèces exotiques envahissantes collectées sur ses bords de routes à l'université Savoie Mont Blanc pour les besoins de recherche d'une thèse sur la valorisation des espèces exotiques envahissantes.

Parcs naturels régionaux

Le Département accompagne financièrement le parc naturel régional des Bauges et celui de Chartreuse à hauteur de 137 000 €. Ainsi, via un programme d'actions annuel, ils peuvent notamment développer des actions de préservations des espaces et des milieux et de pédagogie à l'environnement.

Foire de Savoie

Le stand du Département à la Foire de Savoie était cette année dédié à l'eau permettant de mettre en avant toutes les actions du Département dans le domaine de l'eau, peu connues du grand public.

Mettant en avant un patrimoine naturel exceptionnel qui façonne le paysage savoyard, le Département a présenté l'étendue de ses missions pour la qualité de l'eau, la protection contre les risques d'inondation, la préservation de la biodiversité, la gestion de la ressource en eau potable et l'assainissement.

Évènement artistique au marais des Chassettes

Après le succès de l'évènement de la fête de la nature 2019, le parcours guidé par un naturaliste à travers le bois et ponctué de rendez-vous artistiques (musiciens, conteuse, comédiennes, danseuse) a été reconduit cette année. Le spectacle a été joué à l'occasion des journées européennes du patrimoine, les 19 et 20 septembre dans le respect des contraintes sanitaires avec une jauge plus restreinte qu'en 2019. Toutes les sessions étaient complètes, soit environ 90 personnes au total.

Gestion des risques naturels par des chantiers de génie végétal

Les premiers chantiers de stabilisation du manteau neigeux par reboisement au-dessus des routes départementales datent d'une dizaine d'années. Et plus les années passent, moins ils nécessitent d'entretien, au contraire des ouvrages de génie civil ! Néanmoins, 13 000 € ont été engagés cette année pour l'entretien des sites les plus récents, qui souffrent plus de la sécheresse et de l'appétit de la faune sauvage.

Nettoyage sain dans les collèges

En 2019-20, le Département a subventionné l'achat de chariots de nettoyage par pré-imprégnation. Avec cette technique, les bandeaux de lavages en microfibre utilisent la stricte quantité d'eau et de produit nécessaire. Tout le monde est gagnant : les agents qui n'ont plus à porter de lourds seaux d'eau et utilisent désormais des balais ergonomiques, et les collèges qui réduisent leur consommation en eau. Cette action s'intègre dans une démarche globale de nettoyage sain des collèges (formation des agents, produits écolabellisés, aération) afin de prendre en compte la qualité de l'air intérieur.





3

Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

Aide sociale à l'enfance : faire participer les familles au projet pour l'enfant

Afin de favoriser le pouvoir d'agir des familles, et dans le respect notamment des dernières lois de 2007 et 2016 relatives à la protection de l'enfance, la direction enfance jeunesse famille a lancé depuis deux ans une expérimentation pour permettre aux parents et aux enfants de participer à l'ensemble des prises de décision relatives à l'enfant.

Ainsi, les parents sont désormais invités aux différentes instances comme co-acteur de la vie de leur enfant. Les enfants qui le peuvent participent également à ces temps afin d'exprimer leurs besoins.

Pour mettre en œuvre cette démarche, deux outils :

1) le projet pour l'enfant (PPE), document qui permet de définir le cadre de vie de l'enfant, en lien avec sa famille, son entourage, les professionnels qui l'accompagnent, dans un souci de co-construction, et en prenant en compte les besoins de l'enfant et l'avis de la famille.

2) les concertations familiales, qui rassemblent l'ensemble des personnes concernées par la vie de l'enfant. Elles permettent de construire le PPE en :

- identifiant l'ensemble les besoins de l'enfant et de se dire ce que chacun peut faire pour que ces besoins soient satisfaits,

- soutenant les membres de la famille et leur permettent de s'engager, tout en respectant le rythme de chacun.

Rendre leur place aux familles et donner la parole aux enfants, c'est aussi un moyen de permettre à chacun d'exprimer ses besoins, de se faire entendre, et de se sentir mieux. Ces démarches participatives sont en cours de généralisation sur le Département de la Savoie, sur le terrain, avec les équipes des maisons sociales et des centres sociaux du Département.



Christelle Del Rosario,
directrice du service enfance, jeunesse, famille et protection maternelle et infantile

« La construction du projet pour l'enfant (PPE) avec lui, ses parents, toutes les personnes de son entourage et les professionnels, permet de définir des objectifs très précis, réalistes et où chacun est pleinement investi. Ces objectifs peuvent concerner le domaine scolaire (« je consacre 1/2 h par jour pour mes devoirs »), le projet de vie (« chaque samedi, la tante Albertine emmène l'enfant confié à une famille d'accueil au foot »), de santé ou celui de la famille (un appel hebdomadaire aux parents). Ces engagements concrets, et à la hauteur de chacun, sont nécessaires pour sécuriser l'enfant et réhabiliter la compétence parentale. Cela permet à tout le monde d'être davantage dans une dynamique de changement. »

Développer l'accès au numérique

Déploiement des pass numériques

Sous la forme d'un chéquier anonyme, les pass numériques affichent une valeur permettant à son détenteur de les utiliser dans les lieux labellisés de médiation. Ils lui permettront d'acquérir ou de renforcer ses compétences numériques nécessaires à la réalisation de démarches en ligne, tout particulièrement les démarches administratives. 800 chèquiers, comprenant 10 chèques d'une valeur faciale de 10 € pourront être alloués à des bénéficiaires du RSA ou d'autres usagers inscrits dans un parcours d'insertion, sur prescription d'un travailleur social du Départe-

ment notamment. Ce déploiement est mené avec l'appui de l'agence alpine des territoires (AGATE) qui anime et accompagne le réseau des lieux de médiation numérique.

Dans un premier temps, ce dispositif est expérimenté à partir du dernier trimestre 2020 sur le bassin chambérien et la Maurienne, avant d'être généralisé sur l'ensemble des territoires en 2021.

Ce projet bénéficie d'un financement de l'État, via sa mission société numérique, qui s'élève à 47 000 €, et du Département de 40 000 €.

222 tablettes prêtées aux collégiens



Durant la période de confinement du printemps, la direction des systèmes d'information a mis 222 tablettes à disposition de collégiens savoyards, leur permettant de suivre la classe à distance malgré les difficultés d'accès numérique qu'ils peuvent connaître : équipement informatique personnel absent ou mobilisé pour un autre membre de la famille. Les tablettes ont rapidement été configurées pour permettre leur fonctionnement en dehors des collèges.

Dans le cadre du plan numérique pour l'éducation (PNE), initié en 2015, le Département de la Savoie avait déjà déployé environ 1 600 tablettes. Les

professeurs bénéficient ainsi de la possibilité d'emprunter des tablettes, afin de pouvoir préparer leurs supports de cours et se familiariser avec ce nouvel outil. L'ensemble des collèges avait reçu une dotation initiale de 40 tablettes (32 pour les élèves, 8 pour les enseignants). De plus, des dotations supplémentaires sont possibles : en fonction des usages, pour des classes spécifiques, ...



Ludovic Guillier,
chef du service
cohésion
sociale-action
sociale de
proximité



« Les problématiques d'accès aux droits et d'illectronisme sont intimement liées. Les publics reçus dans les centres sociaux du Département font régulièrement part de leur difficulté à réaliser des démarches en ligne, avec le risque d'aggraver leur situation déjà fragile. Ces pass numériques viennent compléter les outils qui sont à disposition des travailleurs sociaux afin d'accompagner au mieux ces usagers, tout en participant au développement de leur pouvoir d'agir. L'objectif est bien une acculturation au numérique favorisant l'autonomie des personnes afin d'éviter les ruptures de droits. Sur le territoire du Bassin chambérien, cette démarche est menée de concert avec Grand Chambéry qui distribuera spécifiquement ses pass numériques sur les quartiers politique de la Ville. Le Département, lui, se concentrera, au moins dans un premier temps, sur les allocataires du RSA. »

Déploiement de la fibre optique

En tant que porteur du schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN), le Département de la Savoie a lancé un appel à manifestation d'engagements locaux (AMEL) et a confié en 2019 le déploiement de la fibre optique au groupement d'opérateurs Covage / Orange. Ce groupement a créé la société Savoie connectée, qui a pris l'engagement auprès de l'autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) de déployer la fibre optique avec une échéance à mi-2024 sur les 243 communes de la zone AMEL, situées principalement en zones rurale et de montagne. Les 42 autres communes savoyardes, situées en zone urbaine, sont prises en charge par Orange au travers des communautés d'agglomération de Grand Chambéry, Grand Lac et la ville d'Albertville.

Savoie connectée porte la totalité de l'investissement des déploiements sur la zone AMEL, rendant l'opération transparente pour le contribuable savoyard. Ainsi, ce sont plus de 255 000 locaux prévus d'être raccordés en

très haut débit, avec les premiers raccordements attendus dès fin 2020. Le Département accompagne le déploiement de ces infrastructures aux côtés des établissements publics de coopérations intercommunales (EPCI) et des communes. L'objectif étant de promouvoir des actions innovantes dans le cadre du SDTAN : inclusion numérique et tiers-lieux, éducation, social, infrastructures de transport, art et culture, archives, économie, commerce.

Parallèlement le Département a pour objectif d'attirer les opérateurs sur des territoires à faible rentabilité économique, mais dont les besoins en couverture mobile sont importants. Ainsi, en lien avec la Préfecture, il accompagne la mise en œuvre du dispositif mobile 4G permettant le traitement des zones blanches identifiées avec les EPCI. Une soixantaine de zones avec de l'habitat permanent ou des enjeux touristiques pourront alors être traitées à l'échelle du programme d'ici 2024.

Pierre Moore,
chef du service
aménagement
numérique



« L'aménagement des réseaux fixes et mobiles à très haut débit représente un enjeu majeur pour permettre l'accès au numérique, indispensable à la vie économique. Cette action favorisera le développement de nouveaux usages, le télétravail étant une illustration concrète, et l'accès aux services numériques à tous au travers de l'inclusion numérique. »

La Savoie lance son premier budget citoyen

L'Assemblée départementale a décidé lors du vote du budget 2020 de créer un budget citoyen en Savoie.

Ce dispositif est destiné à faire émerger des projets de toute nature directement proposés par les savoyards et à en soumettre le choix à un vote citoyen. Ouvert à tous les habitants dès l'âge de 10 ans, cet appel à projets simplifié représente une opportunité nouvelle offerte aux savoyards d'accéder à la décision publique et de contribuer à renforcer les liens de confiance entre la population et l'institution départementale.

Une enveloppe d'investissement de 1 million d'euros est réservée pour financer des actions qui auront été proposées et choisies par les citoyens, à la condition que ces projets répondent aux critères d'éligibilité suivants :

- être d'intérêt général et implantés en Savoie,
- s'inscrire dans les domaines de compétence du Département,
- s'appuyer sur l'accord d'un maître d'ouvrage public ou associatif.

Les projets proposés devront favoriser l'éco-responsabilité et/ou le lien social dans les territoires.



La maison sociale de la Combe de Savoie a accueilli la délégation de Bignona

En janvier 2020, dans le cadre du projet « l'action sociale de l'autre » porté par Pays de Savoie Solidaire, l'équipe de la cohésion sociale de la maison sociale Combe de Savoie a accueilli, sur toute une journée, les deux référents sociaux de la délégation de Bignona.

L'objectif était d'initier les collègues sénégalais aux méthodes individuelles et collectives d'intervention des travailleurs sociaux savoyards. Souhaitant faire vivre cette rencontre et ce voyage à ses usagers, l'équipe cohésion sociale a proposé aux membres du groupe ressource de prendre part à l'aventure de cet accueil.

Ce fut une journée riche et forte autour du thème : nos modalités d'accompagnement et de réponses aux usagers en précarité alimentaire ou comment nos sociétés respectives répondent-elles ou non aux besoins primaires de leurs membres ?

Les échanges sont venus questionner nos modes de vie et le sens de nos interventions sociales.

Le programme de cette journée : café-rencontre, visite du relais alimentaire de Montmélian, repas au foyer des jeunes travailleurs avec sa cuisine santé, visite du jardin partagé, visite de l'entreprise d'insertion « Terre solidaire » située à Planaise.

C'est au travers de rencontres et de partages intenses que chacun a pu partir à la découverte de l'autre, de ses différences sociales et culturelles.

Des bénéficiaires du RSA

« La rencontre de l'autre est toujours très intéressante. Entre le Sénégal et la Savoie le vivre ensemble n'a pas le même sens. En effet, au Sénégal, la solidarité familiale est pleine et entière ! Ici, nous pouvons être seule pour manger, n'avoir personne pour échanger, et se retrouver en difficulté pour faire garder nos enfants ; là-bas, il y a toujours à manger pour une personne de plus et les anciens restent dans les familles ».

La culture au service du lien social et professionnel

Ces deux dernières années, la maison sociale (MSD) de la Combe a tissé des liens avec le centre artistique départemental (CAD) situé à Montmélian. L'idée de ces nouvelles collaborations était double : permettre aux usagers de la MSD de s'ouvrir aux spectacles proposés en résidence sur le territoire et fluidifier les liens entre culture et social en favorisant la tenue ponctuelle ou régulière de réunions de nos services sociaux (enfance jeunesse famille, cohésion sociale, personnes âgées-personnes handicapées) au CAD.

Les bénéficiaires du RSA, certains usagers de l'action collective « groupe femmes » et certains bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie ont ainsi pu se rendre au CAD pour assister de manière conjointe, et avec toutes sortes d'autres publics (scolaires, Foyer de vie) à des spectacles et interagir avec les artistes en résidence. En parallèle, les chefs de services et l'administration générale de la maison sociale ont contribué à la facilitation de l'accès du CAD en promouvant les spectacles à l'affiche et en soutenant la

tenue de réunions dans les locaux. Cette collaboration, née de la rencontre entre agents du centre artistique et de la maison sociale, a fait naître des liens partenariaux entre les deux services, et a permis à la maison sociale d'identifier au sein des artistes rencontrés de potentiels futurs partenaires.

De plus, certains partenaires du territoire ont aussi été spécifiquement interpellés. C'est le cas par exemple du centre d'accueil des demandeurs

d'asile de Chignin qui accueille des familles ou des personnes isolées en recherche de liens, de rencontres et bien souvent en manque de culture.

Par ailleurs, un projet de création d'un comité d'actions culturelles sur Montmélian, est en cours de réflexion et devrait permettre la mise en place d'actions culturelles à destination de publics mélangés. Ainsi, nous pourrions par exemple imaginer que se retrouvent autour du même atelier d'arts créatifs porté par un professionnel des

jeunes enfants accueillis en halte-garderie avec quelques personnes âgées domiciliées à l'EHPAD et des jeunes du foyer de jeunes travailleurs. Tout est permis, il n'y a plus qu'à laisser libre cours aux rencontres innovantes et inattendues.

Corinne Voegelin,
cheffe des services
cohésion sociale
et personnes
âgées-personnes handicapées



« Le Département a tout à gagner à jouer la carte de la transversalité. Quand culture et social se rencontrent, les professionnels partagent, échangent leurs outils d'intervention, croisent leurs regards et se nourrissent les uns les autres. Ils démultiplient les possibles et rendent accessible la culture comme outil d'insertion, d'expression et de lien social. Ce sont les usagers de nos services qui bénéficient de cette ouverture. »

Les agents volontaires pour aider les services en difficulté

 Du fait du 1^{er} confinement lié à la Covid-19, des services publics se sont retrouvés en difficulté et ont manqué de personnel, notamment dans le domaine sanitaire et social. De nombreux agents du Département, volontaires et ne pouvant temporairement exercer leurs missions habituelles, ont souhaité se rendre disponibles pour apporter leur aide et leurs compétences.

Aussi dans un objectif de solidarité et pour assurer le meilleur fonctionnement des services publics externes de la collectivité, le Département a organisé les mises à disposition d'agents volontaires durant la période d'état d'urgence sanitaire. Des puéricultrices, des agents techniques, des animateurs mais aussi des agents administratifs se sont portés volontaires. Ce sont 16 agents qui ont ainsi assuré des missions d'entretien ménager, d'aide

cuisine, de puériculture mais aussi d'animation d'ateliers de lecture ou sportifs, dans les maisons d'enfants à caractère social et au foyer départemental de l'enfance.



Claudia Rosaz,
aide cuisine



« Ce qui m'a motivée c'est l'esprit d'équipe. Je suis la première personne qui apprécie lorsqu'un collègue vient m'aider. Quand il y a besoin, je suis toujours là ! C'était une très belle expérience, très différente de ce que je fais habituellement. Et maintenant, c'est un endroit de plus que je connais au département. C'est un milieu assez compliqué et dur pour le moral, ça m'a beaucoup touché. J'en profite pour remercier toute l'équipe du foyer pour les conditions d'accueil. »

Le schéma social et médico-social unique, point d'étape

Après plus d'un an de diagnostic, de concertation et de rédaction, le schéma social et médico-social unique a été voté par l'assemblée départementale le 24 janvier 2020.

La phase de mise en œuvre a été lancée lors de la journée d'encadrement du pôle social, le 20 janvier 2020. Des travaux de groupe ont organisé la mise en œuvre des fiches actions du schéma : définition des pilotes et co-pilotes des fiches actions, les porteurs de projet, les méthodes de travail, le calendrier.

Après une mise en suspens des travaux en raison de la crise sanitaire, la mise en œuvre du schéma départemental social et médico-social unique est relancée. Le pilotage des 33 fiches actions est assuré par l'encadrement

du pôle et des partenaires de proximité et/ou institutionnels. Un calendrier est en cours de finalisation, ainsi que des indicateurs de suivi du schéma.

Les premières actions ont déjà été lancées : organisation des conférences sociales territoriales, ouverture de places pour l'accueil d'enfants de l'aide sociale à l'enfance ou encore lancement du dispositif « *petits pas grands pas* » (PPGP).

Marie Poisson,
médecin PMI



« Le dispositif PPGP porté par l'agence régionale de santé est un projet de prévention précoce autour de la naissance avec les professionnels de PMI de toute la Savoie. Le cœur du travail consiste à renforcer le lien mère/enfant, l'attachement dès la grossesse. En sécurisant ces mamans, nous les aidons à sécuriser leur bébé. La sécurité est le besoin prioritaire pour le nourrisson et conditionne son développement. Les effets du dispositif sont une augmentation de la sensibilité maternelle, une plus grande sécurité chez les enfants et moins de désorganisation. *Petits pas grands pas* permet dès lors d'affiner mais aussi de diminuer les mesures en protection de l'enfance. »

C'est acquis !



Accueil d'apprentis

Malgré la crise sanitaire, la campagne de recrutement apprentissage s'est tenue ce printemps. Ainsi, 17 nouveaux apprentis ont intégré le 1^{er} octobre la collectivité pour l'année 2020-2021. L'ensemble des pôles sont concernés, avec des métiers très variés : CAP cuisine, BTS compta-gestion, master en finances, assistant de service social, protection et gestion de l'environnement, diagnostic et traitement air-eaux-sols.

Mobilité professionnelle

Dans le cadre de l'accompagnement à la mobilité, les actions se sont poursui-

vies en 2020. 85 agents ayant bénéficié de cet accompagnement ont pu changer de poste et/ou reprendre une activité professionnelle.

Dispositif PACTE

La collectivité s'est engagée au budget 2018 à mettre en place le dispositif parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale (PACTE). Ce dispositif permet à des jeunes de moins de 28 ans et sans diplôme, ou

peu qualifié, d'être recrutés en qualité de contractuel pendant 1 à 2 ans et d'accéder au statut après une commission d'évaluation.

A l'issue de la première année, 4 jeunes ont validé leur année et sont heureux d'avoir pu accéder au statut de la fonction publique.

Schéma départemental des enseignements artistiques

La mise en œuvre du schéma départemental des enseignements artistiques se poursuit, avec une attention particulière à l'élargissement des publics : enfants, adultes, personnes âgées, personnes en situation de handicap,

publics des lieux de vie sociale. Avec 8 220 élèves inscrits et 14 859 enfants concernés par une intervention en milieu scolaire en 2019-20, le nombre de publics touchés par les établissements d'enseignements artistiques continue à progresser.

 Covid-19 Organisation Suite à la crise sanitaire, l'usage des outils de visioconférence s'est développé pour faciliter le travail en distanciel. Cela ouvre de nouvelles opportunités pour assurer la continuité pédagogique en cas d'impossibilité pour l'élève de se déplacer ou encore de conditions météorologiques difficiles en milieu montagnard.

Comités d'actions culturelles

Il existe à ce jour 14 comités d'actions culturelles répartis sur les sept territoires de Savoie. Ce dispositif formel ou informel réunit sur un territoire les acteurs artistiques et culturels et les représentants des publics sociaux, sanitaires, médico-sociaux et socio-éducatifs. L'objectif est de partager des idées, des besoins et des projets artistiques et culturels.



Artistes au collège

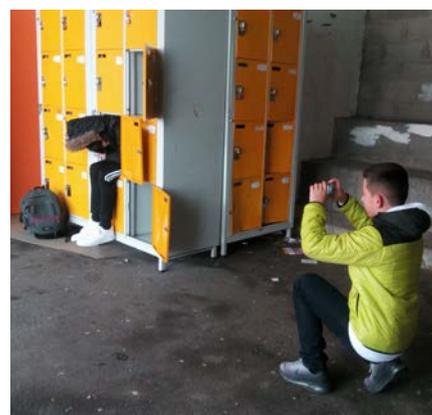
Le dispositif *artistes au collège* 2020 a été mis en œuvre dans 18 collèges de la Savoie, ainsi 8 600 collégiens ont pu profiter de la présence artistique au sein de leur établissement.

Comme chaque année, une variété de disciplines a été proposée : théâtre, danse, musique, arts visuels, chant, cinéma.

Au collège des Echelles, la plasticienne Lucy Watts a travaillé avec 5 classes de 6^e qui ont pu s'initier à la technique de la linogravure, de l'image imprimée, et à la fabrication d'une matrice en lien avec l'exposition itinérante «Savoie extraordinaire» que la DDAC met à disposition.



Au collège Saint-Jean-de-Maurienne, c'est le photographe Baptiste Payen qui a aidé les 8 classes de 5^e à poser leur regard sur ce qui les entoure au sein du collège et ainsi à découvrir la technique photographique : notions de cadrage, de composition et de couleurs. L'artiste a également pu faire rayonner son projet auprès des écoles, de l'école de musique, l'EPAHD, le centre social du territoire de Maurienne.



 Covid-19 Organisation Pendant les 3 mois de confinement au printemps, les projets n'ont pas pu vraiment continuer en distanciel. Néanmoins, dès la mi-juin et jusqu'aux vacances d'été, l'ensemble des projets a pu être finalisé grâce au soutien des principaux des collèges impliqués, et du rectorat dans le cadre de la convention 2S2C (sport, santé, culture, civisme) signée en juin 2020.

Le confinement a réduit les possibilités d'accès aux pratiques culturelles et la diversité des expériences qui lui sont liées. Favoriser le retour à des pratiques artistiques et culturelles partagées, dans et hors l'Ecole, contribue à l'égalité des chances.

Bibliothèques Daisyables

Depuis 2018, 20 bibliothèques Daisyables proposent une offre de lecture en format Daisy aux personnes empêchées de lire en raison d'un handicap ou d'un trouble Dys.

Le format Daisy est un format audio «.mp3», qui permet une lecture facilitée : possibilité d'arrêter la lecture

et de la reprendre au même endroit, naviguer page par page, chapitre par chapitre, ralentir ou accélérer la vitesse de lecture sans distorsion.

En 2021, ce dispositif sera élargi à de nouvelles bibliothèques, de manière à développer d'avantage l'accessibilité de tous à la lecture.

Professionnalisation du personnel des bibliothèques des Pays de Savoie

L'offre de formations de Savoie-biblio vise à développer les compétences des équipes des bibliothèques des Pays de Savoie, pour conforter et étoffer la place et le rôle de la bibliothèque comme lieu culturel de proximité, service public accessible à tous.



Lors du 1^{er} confinement, une expérimentation a été menée en partenariat avec la fondation OVE (gestionnaires d'établissements médico-so-

ciaux) sur une rencontre à distance, sous forme d'un webinaire. Cette rencontre destinée aux professionnels de la fondation et aux équipes des bibliothèques a permis à l'intervenante de présenter une première approche du fanzine, comme outil d'expression pour les publics éloignés de l'écrit. Contraction des mots « FANatic » et « magaZINE », le Fanzine désigne une publication sur un domaine particulier qui tient à cœur tant à son auteur qu'à son lecteur.

La rencontre en présentiel a ensuite pu se centrer sur la pratique, en s'appuyant sur les apports théoriques du webinaire.





Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains

Keep in touch, un outil au service du lien social entre les agents du pôle social pendant le 1^{er} confinement (et au-delà)

Keep in touch (garder le contact) est une newsletter quotidienne née de la volonté de conserver le lien entre les agents du pôle social pendant toute la durée du confinement du printemps (et même au-delà).

En tout, 54 numéros ont été publiés entre mars et juillet 2020 et envoyés à près de 750 agents du pôle. Cet outil a été pensé comme un tryptique, proposant des actualités du pôle et de ses partenaires, des témoignages de collègues sur le télétravail notamment et des informations culturelles pour apporter respiration et optimisme.

- des actualités du pôle et de ses partenaires : informations générales concernant le pôle (alimentaire, prise en charge des personnes, allocations, mais aussi impact écologique, économique de la crise sanitaire)
- des témoignages de collègues : chacun pouvait faire part de son ressenti de télétravailleur, de professeur dans le cadre de l'école à la maison ou de parents débordés,
- des informations culturelles pour apporter à chacun une respiration et un message optimiste et décalé dans cette situation inédite.

Pilotée par la direction générale adjointe, *keep in touch* a été conçu comme un outil contributif, où chacun pouvait participer en envoyant articles et informations.

Cette action a été plébiscitée pour être reconduite à la rentrée de 2020. Ainsi, pour rester dans une démarche participative, un questionnaire a été envoyé aux agents du pôle via l'intranet pour connaître leur demande en matière d'information. La newsletter devient le « Kit d'information du pôle social », revue mensuelle sur les actualités du pôle, des territoires, des retours d'expériences et les actions innovantes. Le « Kit info » sera un outil indispensable à la mise en œuvre du schéma social et médico-social unique voté début 2020 par l'assemblée départementale.



Elodie Chatelain,
cheffe de service
ressources
administration générale

« Mis en place au cours de la 1^{ère} période de confinement, le *keep in touch* a permis à chacun de continuer à suivre à distance les actualités du pôle et de partager des moments plus conviviaux, notamment autour de partages culturels et musicaux. A l'issue de ce confinement, et après avoir recueilli l'avis des agents du pôle social, le *keep in touch* hebdomadaire est devenu le « Kit info », publié mensuellement. Les rubriques ont été adaptées aux attentes des agents en termes d'information. En nous obligeant à réfléchir à de nouveaux modes de communication pour garder le lien à distance, le confinement a permis l'émergence de nouvelles initiatives, très appréciées des agents. Il est très agréable de voir que celles-ci se poursuivent afin de favoriser les échanges au sein de notre pôle. »

Accompagnement des travailleurs handicapés

Le Département continue son engagement pour le maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap notamment par l'adaptation des conditions et l'environnement de travail.

Concernant les aménagements de poste matériel (siège ergonomique, bureau élévateur), 56 ont été mis en place (44 femmes et 12 hommes) sur l'année 2019. Les agents concernés travaillent dans de meilleures conditions et évitent une dégradation de leur état de santé.

De plus, depuis la fin d'année 2019, le Département a entamé une démarche d'expérimentation avec l'outil TADEO. Cette application de transcription instantanée de la parole en langue des signes ou en texte a pour objectif de faciliter et optimiser la communication entre personnes entendant et personnes malentendantes.

Via l'application, des interprètes traduisent instantanément en langue des signes ou en texte les réunions, les entretiens individuels ou même les formations. L'outil Tadeo permet ainsi de développer l'autonomie de l'agent en situation de handicap.

En parallèle, le Département continue de financer les demandes d'interprète en présentiel selon les besoins des services. En 2019, 14 interventions ont pu être réalisées.

Concernant les prothèses auditives, 12 ont pu être financées pour les agents ayant fait la demande.

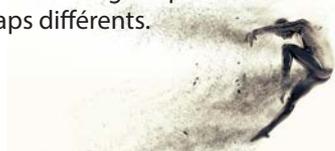
Création d'une œuvre artistique « l'expérience de vie des personnes en situation de handicap et de leurs proches aidants »

En janvier 2020, un appel à projets a été lancé par la maison départementale des personnes handicapées et la direction départementale des affaires culturelles dans le cadre de la démarche nationale *une Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT)*.

L'objectif est de réaliser une œuvre artistique avec des personnes en situation de handicap à partir de leurs expériences de vie. L'œuvre réalisée, de type exposition ou installation plastique, mêlera différents supports d'expression (image, écriture, symbole, danse, chants, sons) et servira pour des actions de sensibilisation d'un large public sur le territoire de la Savoie (établissements accueillant ou accompagnant des personnes en situation de handicap, lieux publics, collèges, médiathèques).

Cet appel à projets, dont le budget alloué est de 10 000 € doit, autour

d'un projet commun de conception de diffusion et de promotion de l'œuvre, fédérer un groupe de personnes en situation de handicap et de proches aidants, et plus largement le groupe de travail une réponse accompagnée pour tous. Constitué dès le début de l'année, ce groupe, piloté par la MDPH, APF France Handicap, Espoir 73, associe des personnes en situation de handicap et des proches aidants tout en assurant une large représentation de handicaps différents.



Françoise Chenu,
agente de gestion comptable



« Tadeo est très facile d'utilisation et intéressant pour sa rapidité. Il facilite réellement la communication avec les autres. Avant Tadeo, il fallait prévoir 2 à 3 semaines pour qu'un interprète se rende disponible. Aujourd'hui, un interprète est disponible immédiatement.

De plus, le logiciel permet d'avoir aussi la transcription écrite, qui est parfois plus précise et qui permet de garder une trace écrite.

Cependant, c'est plus difficile en réunion car les personnes ont tendance à vite reparler entre elles et la communication est difficile à suivre voire rompue. Il serait également nécessaire de sensibiliser les collègues sur la possibilité d'appeler au téléphone l'agent ayant TADEO. Les appels devraient être plus exploités. »

Nicolas Soublin,
assistant social chargé accueil individuel et accompagnement



« Ce projet, c'est bien sûr l'opportunité pour la MDPH de proposer quelque chose de différent, en lien avec des acteurs du milieu culturel avec lesquels nous ne travaillons pas habituellement, mais c'est surtout l'occasion de donner la parole aux personnes en situation de handicap, de mettre en valeur leurs expériences en vie, pour les partager, à l'issue du projet, avec le plus grand nombre. »

ZOOM sur deux actions qui ont été mises en place dans la perspective de renouvellement de l'offre pédagogique et afin créer des passerelles entre les établissements scolaires et le musée savoisien pendant son chantier de rénovation.



Partenariat pédagogique avec le lycée des métiers Le Nivolet

L'équipe du musée a répondu à la sollicitation d'une enseignante maître-ébéniste d'art au lycée des métiers Le Nivolet de la Ravoire, pour la mise en place d'un projet pédagogique avec les 12 élèves du BEP ébénisterie. En s'appuyant sur les collections du musée, les élèves réaliseront des reproductions d'assemblages et des répliques de pièces de mobilier savoyards manipulables et démontables, qui prendront place dans le futur parcours de visite.

L'objectif pédagogique est de mettre en œuvre les apprentissages techniques dans le domaine de l'ébénisterie, tout en sensibilisant les élèves au patrimoine mobilier savoyard. C'est aussi l'opportunité de proposer au public, une approche tactile et sensorielle des collections. Pour les élèves, la découverte des collections de mobilier du musée, la sensibilisation à la conservation et à leur restauration permettent une approche concrète de leur futur métier.

Les reproductions de pièces de mobilier permettront, pour tous les publics et notamment les déficients

visuels, de comprendre la complexité des techniques artisanales, d'estimer le poids, de sentir les différentes essences mises en œuvre dans le mobilier savoyard. Ces pièces viendront compléter les dispositifs de médiation du futur parcours de visite.

Ce projet pédagogique, programmé sur deux années scolaires, s'échelonne au fil des apprentissages techniques des élèves. Deux enseignants encadrent les élèves depuis les relevés précis des dimensions des pièces, de leurs décors, le choix des essences de bois, le façonnage avec des machines et les finitions des décors aux ciseaux à bois.

Au musée, les équipes se sont mobilisées pour accueillir les élèves, les sensibiliser aux métiers du patrimoine notamment ceux en lien avec la restauration des mobiliers et pour fournir les contenus documentaires relatifs aux collections. Au-delà de cette mobilisation, le musée a pris en charge l'achat des fournitures : diverses essences de bois conformes aux prescriptions en matière de conservation préventive à hauteur de 1 600 €.



Loup Sevessan,

élève en CAP d'ébénisterie au lycée Le Nivolet

« Je suis très content de faire partie de ce projet pédagogique. Nous avons visité une partie des réserves du musée savoisien. L'équipe du musée nous a présenté un secrétaire et un guéridon de très grande qualité datant de 1720. C'est incroyable de se dire que ce sont nos ancêtres qui ont inventé ces techniques d'assemblage du bois. J'ai eu un gros coup de cœur pour le coffre à coiffes car, comme moi, il est originaire d'Arêches-Beaufort ! Il est petit et tout mignon ! J'aime travailler le bois comme mon arrière-grand-père. Donc pour moi ce projet, et plus généralement mon orientation scolaire, c'est un peu un clin d'œil au passé et à ma famille ! »

Partenariat pédagogique avec l'institut national des jeunes sourds de Cognin

L'équipe de médiation du musée a élaboré un projet pédagogique avec l'institut national des jeunes sourds pour mieux connaître et répondre aux attentes des publics déficients auditifs.

Cette collaboration impliquant les classes de première et terminale Bac Pro et les élèves du CAP menuiserie a été envisagée autour de deux projets éducatifs :

- la réalisation d'un parcours de visite en langue des signes française (LSF) à partir d'une sélection d'objets phares des collections, consultable par les visiteurs sur tablette tactile.
- la fabrication de deux jeux de construction en bois : dispositifs de médiation ludiques sur l'habitat qui seront mis à disposition du public dans le futur parcours de visite.

Afin d'impliquer les élèves dans ce projet, l'équipe du musée les a accueillis pour une découverte privilégiée des réserves, des collections, du projet de rénovation du musée et un échange autour des métiers du musée.

Pour l'équipe de médiation du musée, il s'agissait d'identifier les outils les plus adaptés pour faciliter l'approche du

musée aux publics sourds, en visites de groupes ou en visites autonomes. Les deux projets mis en œuvre invitent les élèves à devenir acteurs de l'accessibilité du musée. Ils s'inscrivent aussi dans les objectifs pédagogiques visant à ouvrir les jeunes sourds à la culture et la participation citoyenne.

A la réouverture du musée, le parcours en LSF sera proposé gratuitement sur tablette tactile aux visiteurs sourds car ce support est particulièrement bien adapté à leurs besoins.

Les jeux de construction conçus pour les jeunes publics et accessibles en autonomie viendront compléter les dispositifs de médiation du futur parcours de visite. Ils pourront aussi être utilisés par l'équipe de médiation en complément d'une visite du musée et lors d'ateliers hors les murs.

Les apprentis menuisiers ont élaboré des plans simplifiés de divers types d'habitats savoyards afin de modéliser les pièces nécessaires pour les transformer en jeux manipulables pour le jeune public.

Pour ce partenariat, le musée a pris en charge l'achat des fournitures : bois et



Pascale Court,
responsable
unité des
publics

« La médiation culturelle est un axe de travail important pour notre musée et notre équipe. Notre objectif est de toucher notamment la jeune génération. Quoi de mieux que d'associer collégiens et lycéens à la rénovation en les invitant à devenir acteurs et ambassadeurs du futur parcours de visite ! »

peinture pour les jeux de construction, tee-shirts pour les participants aux tournages des vidéos à hauteur de 1 000€.

Une plateforme jeunesse partenariale

Le souhait des partenaires jeunesse était de co-construire et co-gérer un outil réseau participatif et ouvert (choix d'un outil wiki).

L'objectif de la plateforme jeunesse partenariale est donc de partager un outil numérique pour centraliser un ensemble d'informations utiles aux structures et partenaires jeunesse en Savoie : agenda, annuaire, ressources, informations de la dynamique réseau, valorisation d'actions jeunesse, mise en projet ainsi qu'un tchat pour partager un espace de parole en direct.

Plusieurs éléments sont à l'origine de cet outil :

- 22 ans de politique jeunesse et la mise en place d'un réseau de professionnels et partenaires jeunesse regroupant entre 130 et 150 participants,
- une longue période où les informations réseau ne transitaient que par une seule structure,
- l'évolution de l'organisation jeunesse départementale amorcée à l'occasion des 20 ans de la politique jeunesse avec la création de différents groupes de travail qui génèrent des interactions et alimentent les projets locaux,
- l'implication grandissante des acteurs jeunesse à la dynamique réseau.

C'est d'abord un groupe de travail partenarial (mission locale, fédérations d'éducation populaire, professionnels jeunesse, partenaires institutionnels) qui a construit le cadre d'intervention, le suit et l'évalue. Ensuite, une équipe de modération anime la plateforme au quotidien. Enfin, l'ensemble du réseau contribue aux différentes rubriques. Les utilisateurs de la plateforme sont multiples : animateurs, coordinateurs jeunesse, directeurs et agents de dé-

veloppement des structures jeunesse et les partenaires jeunesse (du local au national, voir les coopérations du Département).



Durant la période de confinement, les structures jeunesse ont poursuivi leur activité et inventé des initiatives qui ont permis de maintenir le lien avec les jeunes. De son côté, l'équipe jeunesse du Département a aussi maintenu ses actions en télétravail et gardé un lien avec certaines structures en direct ou par l'intermédiaire de la plateforme jeunesse.

Malgré le maintien de quelques animations en numérique, il y a eu une perte de lien avec les jeunes. Un lien numérique en dilettante a pu se faire pour certains jeunes.

Après le confinement, il y a eu beaucoup d'annulation de séjours, et un recentrage des actions sur le territoire local.

Une e-journée de rentrée : le réseau jeunesse, pour la première fois depuis son origine et à cause de la crise sanitaire, a eu sa journée de rentrée (rituel annuel pour les professionnels et partenaires jeunesse ainsi que les institutions partenaires) sous une forme numérique pour poursuivre le lien sans se côtoyer physiquement.



Rémi Serain,
chargé de mission accompagnement des politiques jeunesse

« L'appropriation de la circulation d'information par l'ensemble des acteurs jeunesse montre le chemin parcouru sur le parti pris de départ des politiques jeunesse, celui de « faire avec » et d'être ainsi dans une posture d'accompagnement. La Plateforme est le pendant numérique de cette réalité et la contribution du réseau sur l'outil et les contenus démontrent la dynamique collective. »



341 fiches acteurs
80 fiches structures
199 inscrits sur le tchat

Déploiement du premier accueil social inconditionnel de proximité

Le premier accueil social inconditionnel de proximité (PASIP) a vocation à recevoir toute personne, qu'elle que soit sa demande, sa situation et son statut.

Ce premier accueil social assure les fonctions suivantes :

- une écoute bienveillante des personnes,
- une information sur leurs droits et éventuellement l'ouverture de ceux-ci,
- une orientation fiable vers un interlocuteur ou un service en adéquation avec les difficultés exposées par la personne.

Le conseil départemental, en sa qualité de chef de file des solidarités, est chargé de mettre en place une politique cohérente de l'accueil social inconditionnel de proximité. Il doit à ce titre établir, en concertation avec l'ensemble des partenaires et les personnes concernées, les modalités de coordination entre les différentes institutions et associations assurant un accueil social sur le territoire.

Cette mission s'inscrit dans le cadre des schémas d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP).

L'accueil inconditionnel est au cœur du travail social. Ce qui est nouveau, c'est le fait de le comptabiliser et de

le caractériser à l'aide de différents indicateurs. Fin décembre 2019, il a été souhaité que cet accueil puisse faire l'objet d'une comptabilisation pour l'ensemble des sites du département à partir du 1^{er} janvier 2020. Le service informatique du pôle social a mis à disposition de l'ensemble des travailleurs sociaux un outil de collecte de données, permettant de comptabiliser les personnes reçues en premier accueil social avec la typologie de l'accueil (physique, téléphone, email) et le niveau d'accompagnement. Il est prévu que cette comptabilisation soit intégrée dans le module « accueil et orientation de lodas » actuellement en cours de paramétrage.

L'ensemble des savoyards a accès à un PASIP dans les services du Département, auprès des 7 maisons sociales du Département et de leurs 33 centres sociaux départementaux, dans les 7 centres locaux d'information et de coordination pour les personnes âgées du Département et dans les 23 maisons de services au public, dont 8 ont acquis la labellisation France services.

Anne-Gaelle Fort,
conseillère technique

« Le lancement de la mission PASIP a débuté début 2018, en lien étroit avec la mise en place du SDAASP. Lors du déploiement du PASIP, courant 2020, la période de confinement a fait apparaître de nouvelles pratiques pour permettre la poursuite des accompagnements sociaux, ce qui a demandé d'adapter l'outil de comptage actuel. L'unité conseil technique a pris en compte les remontées du terrain et est restée disponible pour apporter des réponses. Un travail de qualité avec le service informatique social a permis une mise à jour de l'outil au fil de l'eau pour que les professionnels des centres sociaux du Département puissent poursuivre les enregistrements. La chargée de mission sur le plan pauvreté a pris ses fonctions en février. Un relais sur le PASIP a été fait pour poursuivre en commun le déploiement et l'accompagnement de la mesure. »



Exposition Mines de montagne à la grange batelière de l'abbaye de Hautecombe

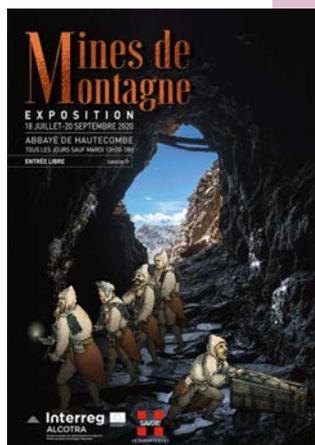
Dans le prolongement du projet ALCOTRA mines de montagne, le Département a souhaité valoriser les productions réalisées (campagnes photos, numérisation, fouilles archéologiques) à travers une exposition à la grange batelière de l'abbaye de Hautecombe.

Cette exposition a pour but de faire découvrir au grand public le patrimoine minier de la Savoie et mettre en valeur les dynamiques territoriales qui valorisent ce patrimoine depuis de nombreuses années.

L'exposition, initiée par la conservation départementale du patrimoine a été réalisée en collaboration avec de nombreux partenaires sur les territoires (archéologues, spéléologues, associations, élus, structures muséales) spécialisés sur la question des mines, de leur histoire et de leur valorisation. Deux campagnes de photographies ont été menées sur une douzaine de sites miniers et métallurgiques pour illustrer cette thématique peu visible et souvent méconnue du grand public. Une numérisation 3D de la mine de la Colombière (Bramans, commune de Val Cenis) a également été réalisée

pour permettre une visite immersive qui donne à voir un patrimoine aujourd'hui inaccessible.

L'exposition, installée pour la première année à la grange batelière de l'abbaye d'Hautecombe, a reçu plus de 18 000 visiteurs entre juillet et septembre 2020. Une centaine de partenaires ont également été présents sur le terrain. L'exposition sera à nouveau visible les étés 2021 et 2022.



Clara Berelle,
chargée
de mission
inventaire du
patrimoine



« A travers cette exposition, le Département a contribué à faire connaître un patrimoine oublié qui a pourtant participé à l'histoire de la Savoie. Ces mines exploitées dans un contexte montagnard n'ont pu être développées qu'en tirant parti des autres ressources du territoire : les forêts et la force hydraulique. »

Intranet des agents : vers le réseau social d'entreprise

L'intranet du Département, espace de communication numérique ouvert à tous les agents, s'est vu doté en 2020 de nouvelles fonctionnalités, dans le but de faciliter les échanges professionnels et de développer les liens sociaux entre les agents. Pour une communication transversale et qui s'affranchit des schémas

hiérarchiques traditionnels, des outils comme les votes et les commentaires sont maintenant proposés. La parole est également donnée aux agents à travers des groupes collaboratifs, permettant de se réunir autour de projets communs, thématiques précises et même des passions personnelles. Enfin, un annuaire

des compétences est disponible, où chacun peut retrouver en quelques clics les agents en capacité d'aider sur une problématique ou un logiciel particulier.

Garder le lien dans l'espace des confinés

Pour contrer les inconvénients du télétravail forcé ou des autorisations exceptionnelles d'absence, le service en charge de la communication interne du Département a mis en ligne pendant la première période de crise sanitaire un espace des confinés sur l'intranet. Accessible à tous les agents, cet espace collaboratif s'est

totallement construit grâce à leurs contributions. Le seul mot d'ordre : tenter de se distraire et de s'évader. Recettes de cuisine, ressources vidéos, blagues de confinés, récit d'humeur... près de 90 billets ont été publiés par les participants. Dans cette ambiance incertaine et empreinte de solitude, l'espace collaboratif a constitué un

rendez-vous quotidien des agents confinés.



Intervention du service sport et jeunesse au foyer départemental de l'enfance

Pour diversifier les activités, la direction des politiques territoriales est intervenue auprès des éducateurs de foyer de l'enfance. Au programme : sport et contes. La cour du foyer s'est transformée le temps d'une après-midi en stade de glisse sur laquelle les enfants du tremplin se sont essayés au roller. Le lendemain un temps de lecture et théâtre était organisé pour le jardin d'enfants. Une expérimentation transversale qui a été renouvelée avec un atelier nature et pendant les vacances de printemps, alors que les enfants étaient encore confinés et n'ont pas pu profiter des camps initialement prévus.

Le comité départemental UFOLEP est également intervenu et poursuit la collaboration sur l'année 2020-2021.

Dimitri Fotiadi,
chef du service sport et jeunesse



« Intervenir au foyer départemental de l'enfance pendant le confinement du printemps a été chouette à tous niveaux : sortir de mon télétravail forcé et me sentir utile sur le terrain, vivre quelques heures au sein du foyer départemental en rencontrant les collègues, les enfants attachants et reconnaissants.

Et aujourd'hui quand une collègue me contacte pour monter une colonie apprenante pour les vacances, je la connais, et je reconnais même certains jeunes inscrits que j'ai vu sur les patins. C'est donc joindre la théorie et la pratique... très concrète ! Chapeau aux collègues du foyer pour leur travail au quotidien, et particulièrement durant la période si singulière du 1^{er} confinement. »

Elargissement, durant la période de confinement, des ressources en ligne

Bien que confiné, Savoie-biblio est resté un service de lecture accessible à tous, et même plus encore, en ouvrant son service de ressources en ligne e-medi@s (presse, autoformation, vidéo) à tous les habitants des Pays de

Savoie du 3 avril au 31 mai 2020. Directement sur le site de Savoie-biblio ou via les 104 bibliothèques e-medi@s du territoire, ce sont plus de 2 660 nouvelles inscriptions réalisées en quelques semaines dans 323

communes différentes. Et au final, 8 213 usagers qui ont pu bénéficier de ces ressources depuis chez eux, sur tout support, 24h/24 et 7j/7.

C'est acquis !



Semaine européenne des personnes handicapées

Un travail de sensibilisation via divers outils sera de nouveau réalisé auprès des agents de la collectivité durant la semaine européenne des personnes handicapées de novembre. Cette année, une attention particulière sera donnée aux troubles musculosquelettiques.

Formations pour tous les agents

Dans le cadre du plan de formation pluriannuel, le service formation accompagne les agents tout au long de leur carrière en proposant des formations internes et reconduites chaque année. Ainsi, les formations sur la communication dans les relations de travail, la gestion du stress, la prévention sur les postures de travail, utiliser les techniques de créativité pour innover, ou la préparation de sa retraite ont à nouveau eu lieu cette année.

La crise de la Covid-19 a accéléré la mise en place de formations distancielles. Au-delà de celles proposées par le CNFPT, le service formation a organisé des formations avec classe virtuelle (exemple : formation sur les entretiens professionnels) et a mis à disposition sur l'intranet de la formation en ligne concernant la bureautique disponible sans inscription. Le service formation finance également des formations distancielles proposées par des prestataires dans tous les domaines (informatique technique, loi de finances, domaine social...). Concernant la formation des assistants maternels, le principe de classe inversée a été adopté pour limiter les temps de présence en groupe : les stagiaires

disposent des documents (dématérialisés) et des consignes de travail avant de venir en formation présentielle par demi-journée (au lieu d'une journée). Le parcours TIM encadrants (transformer innover moderniser) a démarré en septembre 2020. Il prévoit 7 jours de formation pour les 325 encadrants du Département pour revisiter toutes les notions fondamentales du management collaboratif et pour ancrer les valeurs de la collectivité dans une culture managériale commune et toujours renouvelée.

Opération « Premières Pages »

2010-2020, dix ans que l'opération premières pages a permis à plus de 15 000 enfants d'accéder, en famille, à l'univers des livres et de la lecture pour en partager les plaisirs.

Cette opération nationale initiée par le Ministère de la culture est essentielle pour l'éveil culturel et artistique de l'enfant. En Savoie, elle est organisée par Savoie-biblio en lien étroit avec la direction du développement culturel et en partenariat avec la caisse d'allocations familiales de la Savoie et la mutualité sociale agricole des Alpes du Nord. Sur le territoire, elle relayée par 235 structures (bibliothèques et structures petite enfance).



Prix littéraire alTerre ado : saison 12

Organisé chaque année depuis 2008 par Savoie-biblio, le prix littéraire alTerre ado aura résisté à la crise sanitaire. Malgré le confinement, les lecteurs de 5^e, 4^e et 3^e de Savoie et de Haute-Savoie sont restés mobilisés pour lire les six romans en compétition.

A année particulière, moment exceptionnel ! Le roman plébiscité (Celle qui marche la nuit, de Delphine Bertholon) a été dévoilé le 13 juin 2020 à la médiathèque Quai des Arts de Rumilly, à l'occasion d'un direct-live réalisé par TV8 Mont-Blanc en présence, sur le plateau, de Laure Townley-Bazaille, vice-présidente du Département de la Haute-Savoie et de Renaud Beretti, vice-président du Département de la Savoie. Auteurs et lecteurs s'étaient quant à eux réunis via l'application Zoom.

Onzième Plan montagne

Un record d'inscription... Le Département a reconduit à la rentrée le Plan montagne proposé aux élèves de 6^e. Quoi de mieux que le grand air et l'altitude pour entrer du bon pied au collège et lier connaissance avec ses camarades ? 27 collèges publics et privés ont confirmé leur participation à cette édition 2020, soit 2 541 élèves avec 11 refuges sollicités.

Certains ont fait le choix de maintenir une formule sur deux jours avec une nuitée en refuge, d'autres ont proposé une sortie à la journée pour éviter les problématiques de couchage lié au protocole sanitaire.

Plans sports

Le plan ski jeunes alpin s'est réalisé à plus de 50 % : 1 674 élèves ont pu découvrir le ski alpin sur les 2 806 élèves prévus (26 collèges inscrits et 13 collèges touchés pour tout ou partie par l'impact de la crise sanitaire).

Le plan ski jeunes nordique a concerné environ 4 700 élèves (comme en 2019) et seulement 15 collèges ont été impactés (pour tout ou partie) par le contexte sanitaire fin mars (sur les 43 collèges inscrits).

Le plan nautique qui se déroule majoritairement au printemps est celui qui a le plus souffert ; les reports à l'automne ont quand même permis à environ 840 élèves de découvrir les activités nautiques en septembre 2020 (contre 1 600 en 2019).

Jeudis de l'été

Au vu des nombreuses contraintes liées à la crise sanitaire, l'équipe d'organisation a adapté le format des jeudis de l'été en Savoie et a proposé une neuvième édition différente des précédentes.

Les 21 structures jeunesse initialement inscrites ont bénéficié d'activités à proximité de leur établissement. Les intervenants normalement mobilisés sur l'événement sont allés à la rencontre de plus de 160 jeunes savoyards qui ont ainsi pratiqué une activité culturelle et une activité sportive sur leur territoire. L'équipe d'organisation a suivi et animé des temps à distance pour créer une dynamique collective. Cette année, des journées rythmées par un fil rouge citoyen : 14 défis autour du développement durable ont été réalisés sur les territoires.

Conseil départemental des jeunes

Ils sont 44 collégiens à avoir été élus cet automne par leurs camarades pour intégrer la 28^e promotion du conseil départemental des jeunes de Savoie. Ces 32 filles et 12 garçons sont mobilisés cette année sur la thématique du développement durable : la surconsommation, la protection de l'environnement et les inégalités sociales. Ensemble, ils vont déterminer des priorités afin d'élaborer un appel à projet.

Les jeunes de la promotion du CDJ 2019-2020 qui travaillent sur la thématique du développement durable n'auront pu se réunir qu'à l'occasion de quatre séances depuis novembre 2019 du fait de la crise sanitaire de la Covid-19. Le confinement ayant stoppé cette instance dans son élan, il a été décidé de prolonger leur mandat d'une année sur 2020-2021 pour le finir dans de bonnes conditions et mener une réflexion complète sur la thématique. Cela permettra d'avoir le temps nécessaire pour accompagner les jeunes dans leur parcours et entendre leurs propositions.

Carte clés

Clés collège est une carte, délivrée par le conseil départemental à chaque enfant scolarisé dans un collège de Savoie. Elle est valable de la 6^e à la 3^e. Le principe de la carte clés collège est de fédérer des partenaires locaux, susceptibles de proposer aux collégiens savoyards, des avantages pour faciliter l'accès à leurs domaines d'activités : ski alpin ou nordique, randonnée, cinéma, musées et sites patrimoniaux, évène-

ments culturels et sportifs. Des offres qui sont bien sûr appelées à évoluer tout au long de l'année. Cette année, les collégiens peuvent avoir une carte dématérialisée.

Poursuite de l'appel à projets « randonnées »

Il permet l'accompagnement technique d'une quarantaine de projets d'aménagement d'infrastructures de promenade et randonnée, à l'échelle territoriale ou locale. Citons l'exemple de l'aménagement de la promenade confort du Bois Vidal qui permet la pratique de la promenade pour tous au départ du centre-ville d'Aix-les-Bains. Les subventions votées en 2020 s'élèvent à 750 278 € pour 12 dossiers.

Poursuite de l'appel à projets « activités de pleine nature »

Il permet l'accompagnement (en ingénierie et en financement) d'une dizaine de projets de développement ou d'amélioration de sites de pratique d'activités de pleine nature avec à chaque fois une prise en compte des enjeux notamment environnementaux, pastoraux, multiactivités dans le cadre des travaux de la commission départementale des espaces, sites et itinéraires de la Savoie.

Cette démarche de concertation vise à concilier tous les enjeux et usages de l'espace pour garantir des projets pérennes et vertueux. Les via ferrata d'Aussois-Avrieux, les nouveaux espaces VTTAE des stations de la Plagne et le site nordique de Peisey Nancroix ont notamment bénéficié de cette démarche cette année.





Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

« De la terre à l'assiette » : un projet global « circuits courts et alimentation » à l'échelle de la Savoie

Une première étape de la démarche circuits courts et alimentation initiée par le Département se finalise au cours de cette année 2020.

Elle permet de fixer un cadre de référence à l'échelle de la Savoie pour un projet alimentaire global axé sur le développement des circuits courts.

Si de nombreuses pistes d'action ont été partagées lors des nombreux ateliers de travail, quelques interventions prioritaires se dessinent et sont déjà dans une phase d'analyse pour une mise en place rapide :

- portage foncier pour le développement des productions déficitaires (légume, fruit, volaille, viande porcine)
- expérimentation pour une logistique et massification des circuits courts

au sein de la restauration hors domicile (essentiellement restauration scolaire).

D'autres actions se préparent autour de l'achat public dans la restauration scolaire, la sensibilisation et la communication autour de l'alimentation de qualité et des circuits courts.

Un premier partenariat entre les grands territoires de Savoie, les chambres consulaires, l'Etat et le Département s'est déjà concrétisé par une convention qui garantit une gouvernance partagée du projet « de la terre à l'assiette ».



Mesures en faveur de l'agriculture pour favoriser les filières agricoles locales

L'objectif du Département est de soutenir les filières de transformation-commercialisation locales de productions agricoles locales.

Il s'agit à la fois de permettre la modernisation des outils de transformation, de maintenir ces savoir-faire sur la Savoie et de permettre aux consommateurs l'accès à ces produits locaux. Ces actions, récurrentes depuis plusieurs années, sont réalisées dans le cadre du conseil Savoie Mont Blanc (CSMB).

Pour 2019-2020, le CSMB a soutenu financièrement 25 projets pour 1,2

millions d'euros de subvention. Agriculteurs, coopératives agricoles ou entreprises agro-alimentaires ont pu en bénéficier. Exemples de projets soutenus :

- installation d'une ligne de cidrerie 100 % locale et augmentation des capacités de production,
- modernisation de l'atelier de transformation avec mise en place d'une

nouvelle chambre froide pour la maturation de la viande et rénovation du magasin de vente à la ferme,

- modernisation et accroissement de la capacité d'affinage des caves à Beaufort AOP,
- acquisition de nouveaux matériels de process nécessaires à la production de charcuterie du terroir haut de gamme et saucisses sèches.

Soutien à la filière fromagère et distribution de fromages locaux et produits laitiers via la banque alimentaire



Suite à la période de confinement du printemps, les ventes de fromages locaux de Savoie ont chuté. Afin d'éviter une plus grande saturation du marché, une convention a été passée entre le Département et la banque

alimentaire et l'interprofession laitière de Savoie pour permettre l'écoulement des fromages et produits laitiers de Savoie à destination de personnes dans le besoin. Cette action, validée en juin 2020, se déroulera sur l'automne et l'hiver 2020-2021. 150 000 € ont été

attribués pour participer au financement des dons auprès des banques alimentaires.

Un agrément d'excellence pour les produits savoyards

Savoie Mont Blanc Tourisme développe un agrément d'excellence pour des entreprises et des artisans qui ont en commun leur engagement pour leur territoire, l'économie locale, l'environnement et leur exigence en matière de qualité.

Pour obtenir l'agrément à Savoie Mont Blanc Excellence et faire partie de la gamme Sélection, les entreprises doivent s'engager à partager, porter et promouvoir un ensemble de valeurs : sociale et sociétale (bien-être au travail, intégration des personnes en situation de handicap), le respect du consommateur (contrôles qualité),

le respect des ressources (limitation des consommations d'énergie, économie circulaire), des exigences et garanties, des savoir-faire spécifiques, et le partage (esprit de solidarité et coopération).

Ces valeurs doivent se retrouver également au travers de productions de qualité : entreprises et produits

fonctionnent ensemble. Les produits proposés sous Savoie Mont Blanc Sélection doivent être totalement élaborés et conditionnés sur les départements de Savoie ou de Haute-Savoie. Des producteurs de pommes ou de poires, mais aussi des acteurs de la filière vinicole ou des campings sont d'ores et déjà agréés.

Nouvel atelier culinaire de Chambéry

L'atelier culinaire départemental (ACD) qui produit actuellement 3 000 repas par jour, pour onze collèges des bassins chambérien et aixois et de l'Avant Pays Savoyard, sera relocalisé à l'horizon de septembre 2022 et desservira à terme vingt collèges.

L'objectif est de proposer un service de restauration départementale qui réponde encore mieux aux besoins du service public et aux exigences réglementaires.

Ce nouvel outil de production sera doté d'équipements encore plus performants (amélioration des conditions de travail, prévention des TMS, travail de produits frais, techniques de production innovantes). La politique d'achat public privilégiant les matières premières de qualité, issues de l'agriculture biologique, de filières locales

ou de proximité et limitant le gaspillage alimentaire, sera poursuivie.

De plus, dès l'ouverture de l'ACD, le Département n'utilisera plus de barquettes plastiques.

Enfin, le bâtiment sera compatible avec les engagements du plan air-énergie-climat de Grand Chambéry. 30 % de pleine terre sera préservée sur la parcelle et la production d'énergie renouvelable favorisée. Il est également prévu de recourir à un système de chauffage utilisant une pompe à chaleur géothermique eau-eau et eau-air.



Formation aux protocoles sanitaires

Une web-conférence audio sur le protocole sanitaire restauration Covid-19, réunissant les chefs de cuisine, les responsables de cuisines satellites, les chefs d'établissement et les adjoints gestionnaires a eu lieu pour former les équipes. Une conférence similaire a été conduite pour le protocole relatif à l'entretien ménager dans les collèges.

L'accueil en refuges



Le 26 juin dernier, afin de faciliter l'ouverture estivale des refuges et de centres de vacances, l'Assemblée départementale a approuvé la mise en place d'un dispositif d'intervention d'urgence pour soutenir toutes les actions spécifiques liées à la Covid-19 menées par les gestionnaires d'établissements.

Alors que leurs recettes étaient en baisse, les centres de vacances et les refuges ont été amenés à assumer des dépenses supplémentaires de fonctionnement (produits, consommables, transports, personnels supplémen-

taires) pour permettre l'organisation de séjours l'été dans le respect de la distanciation physique.

La mise en place de ces mesures barrières réglementaires, a été très compliquée et a généré des surcoûts difficiles à absorber par les exploitants dont la saison a été écourtée cette année. Il en est de même pour les centres de vacances : l'annulation de nombreux séjours par des organisateurs (comités d'entreprises, classes de découvertes, colonies) a pénalisé ce secteur d'activité déjà très fragilisé depuis plusieurs années.



L'accès aux droits sociaux : vers une gestion électronique des dossiers de l'allocation personnalisée d'autonomie

Les travaux engagés depuis 2019 par le pôle social du Département pour la création d'un télé-service « APA » (allocation personnalisée d'autonomie) a rapidement mis en évidence la nécessité d'aller plus loin sur la dématérialisation de la démarche en y incluant une gestion électronique des dossiers (GED).

La crise de la Covid-19 et l'expérimentation du formulaire unique de demande d'aide à l'autonomie sont venues conforter cet objectif en soulignant l'importance de faciliter les démarches et la relation usager/service sous toutes les formes possibles.

Si la mise en œuvre effective impactera les pratiques professionnelles, la mobilisation des équipes de la direction départementale personnes âgées-personnes handicapées, des maisons sociales, de la direction des systèmes d'information et du secrétariat général pour en affiner les modalités constitue

la garantie que la réponse de demain prendra en compte :

- les réalités et contraintes de fonctionnement des services et des métiers,
- les réalités et attentes des usagers/bénéficiaires en conjuguant maintien du lien humain de proximité, faciliter les démarches administratives pour les aidants et l'accès à un service public modernisé (l'atelier « usagers » sera d'ailleurs à nouveau sollicité sur cette dernière phase de travail).

Si l'impact environnemental vise entre autres à réduire les éditions papier, il

conviendra d'attendre l'ouverture du télé-service et la mise en œuvre effective, prévue avant fin 2021, pour commencer à mesurer l'impact social et professionnel.

Il restera alors à envisager un travail sur les liens dématérialisés avec les partenaires concernés par l'aide à l'autonomie.



Protéger du bruit les riverains des infrastructures de transport

Dans le cadre de la politique nationale de résorption des points noirs du bruit des transports terrestres, plusieurs opérations ont été menées avec une forte implication du Département de la Savoie et la mobilisation de crédits de l'agence de la transition écologique (ADEME). Après plusieurs années de mobilisation sur le terrain, elles se sont achevées en 2020.

Le Département a été porteur d'une opération de lutte contre le bruit routier généré sur certaines routes départementales. A l'origine sous forme d'aides aux riverains pour isoler leur habitation en cohérence avec la politique d'isolation thermique, seule une dizaine de chantiers a été menée à son terme. En raison du faible succès du dispositif, il a, par la suite, été décidé de privilégier la réalisation d'enrobés phoniques et d'aménagements de sécurité réduisant la vitesse au bénéfice d'un plus grand nombre de riverains.

Le Département a aussi été pilote d'une opération de lutte contre le bruit ferroviaire, sur l'étoile ferroviaire d'Aix-les-Bains (hors ville d'Aix), portée par SNCF Réseau : le programme a consisté en la réalisation et la prise en charge

financière de travaux d'isolation en façade (essentiellement le changement des menuiseries) en prenant jusqu'à 100 % du coût à charge des propriétaires. 57 logements en ont bénéficié.

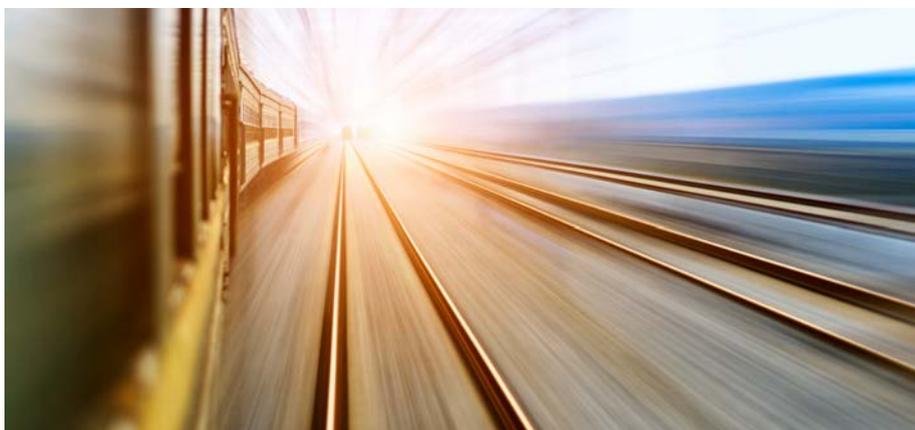
Le Département a enfin été partenaire (cofinancement à 10 %) d'une opération concernant l'intégralité de la ligne (Montmélian) Arbin – Modane. Elle a consisté dans un premier temps au début des années 2010 en la réalisation par SNCF Réseau des écrans acoustiques le long de la voie ferroviaire, sur un linéaire total de 2 393 m (sur 3 communes). Dans un second temps, elle a été complétée jusqu'en 2020, sur les 21 communes le long de la ligne ferroviaire, par des travaux d'isolation en façade : 269 logements en ont bénéficié.



Bernard Barnéoud,
chargé de mission Lyon-Turin

« Sur les questions de mobilité, les citoyens s'interrogent sur une meilleure utilisation du ferroviaire, en alternative à la voiture individuelle notamment, ou au poids lourds pour le transport de marchandises. Or dès que sont évoquées les possibilités d'utilisation du train, le sujet du bruit ferroviaire devient une question cruciale pour l'acceptabilité des riverains.

Depuis une décennie et jusqu'à cette année 2020, des dispositifs pour mieux les protéger ont été réalisés sur plusieurs tronçons de l'axe Culoz-Modane, qui constitue l'épine dorsale du réseau ferroviaire actuel en Savoie. Le Département a pu accompagner, voire impulser, plusieurs de ces programmes portés sur le terrain par la société SNCF Réseau. »



C'est acquis !



Échange de pratiques entre professionnels de la restauration

Soucieux d'offrir une restauration de qualité aux collégiens, le service restauration et hébergement de la direction des collèges a poursuivi en 2020 ses actions de formations et d'échanges de pratiques pour les 25 cuisiniers des collèges publics en production autonome.

Au programme des trois sessions de septembre 2020 :

- décliner des menus à partir du plan alimentaire élaboré par les chefs de cuisine,
- promouvoir les produits locaux et issus de l'agriculture biologique dans les menus pour atteindre les 50 % de produits sous signe de qualité dont 20 % de produits bio,
- échanger sur la proposition de l'offre hebdomadaire de repas végétariens, répondre aux besoins et goûts des adolescents,
- faire découvrir le patrimoine culinaire en proposant régulièrement des menus thématiques,
- poursuivre la lutte contre le gaspillage alimentaire et partager leurs expériences d'ajustement des portions en fonction de la faim des convives et de leurs besoins.

Des produits locaux et bio pour les collégiens

Pour poursuivre son engagement pour la promotion de produits locaux et bio, la direction des collèges, en lien avec le service communication, a élaboré des logos pour identifier ces produits dans les menus des collégiens.

En fin d'année, le Département devrait proposer une animation sur les fromages de Savoie dans tous les restaurants scolaires, sous réserve du contexte sanitaire.

Démarche Ecocert

En 2020, la démarche de labellisation Ecocert en cuisine de l'Atelier culinaire départemental se poursuit avec un audit de labellisation planifié le 10 novembre 2020.

« En cuisine » est un label français dédié à la restauration collective, pour une restauration plus bio, plus locale, plus saine et plus durable. Il est délivré par Ecocert, organisme de certification indépendant.

Accords-cadres et achats réservés

Engagé pour l'emploi des personnes en situation de handicap, le Département dispose de plusieurs accords-cadres réservés au secteur du travail protégé et adapté. En 2020, ils concernent notamment un lot du marché de fournitures de bureau, le lavage et repassage du linge du service du protocole, le nettoyage des vêtements de travail des agents du service matériel et maintenance routière, la réparation de tablettes ainsi que la collecte et le reconditionnement du matériel informatique.



Par ailleurs, l'achat de masques inclusifs transparents (permettant aux malentendants de lire sur les lèvres) homologués est en cours avec 2 000 masques achetés à l'association des paralysés de France (APF entreprises) et à une association de langue des signes française (entreprise adaptée Luxetelles / association LSF PITOUS).

Réutilisation du matériel informatique

La direction des systèmes d'information poursuit l'organisation de la seconde vie de ses vieux PC à travers les dons directs d'une part (au bénéfice d'écoles par exemple), et le reconditionnement d'autre part par l'intermédiaire d'une entreprise adaptée qui réhabilite le matériel. Ainsi, environ 400 PC ont pu profiter en 2020 d'une seconde vie. Outre les bénéfices environnementaux, le bilan des heures de travail réellement générées pour des travailleurs handicapés est l'équivalent d'un 1,2 équivalent temps plein.

A noter également en 2020 un nouvel accord-cadre réservé au secteur de l'insertion par l'activité économique lancé pour le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques, matériel hors service qui ne peut pas être reconditionné.

Rationalisation des équipements

La mutualisation maximale des équipements informatiques permet une réduction des installations, et de ce fait d'une part de l'énergie grise néces-

saire à leurs productions, mais également une baisse des consommations électriques et du recyclage. Ainsi, le nombre d'autocom, de serveurs, d'imprimantes et d'onduleurs diminue significativement depuis quelques années. S'agissant de la rationalisation des équipements, l'essentiel du chemin est ainsi fait.

Impression

La période de confinement du printemps a fortement réduit les impressions. Ainsi, sur une même période (janvier à octobre) une baisse significative des impressions a été relevée entre 2019 et 2020 soit plus d'un million de pages évitées.

Concernant les impressions orphelines (dont l'agent a lancé l'édition mais qu'il n'est pas allé chercher), elles représentent toujours 20 % des impressions. De plus, certaines habitudes au fonctionnement dématérialisé ont été prises durant le confinement, notamment avec l'iParapheur.

Visioconférence



S'agissant de la visioconférence, Skype a facilité les relations humaines et le travail durant le 1^{er} confinement. Ce fût une réelle explosion des usages ! Il y a ainsi eu jusqu'à 13 784 conférences uniquement durant le mois de mars, soit 12 fois plus qu'en janvier. Le confinement a permis aux agents de se familiariser avec la visioconférence. De nouvelles habitudes de travail ont été prises. A la rentrée de septembre, il y avait encore 3 fois plus de conférences qu'avant le 1^{er} confinement. Les services appréciaient notamment le gain de temps et l'évitement de certains déplacements. Une nouvelle plateforme de visioconférence, Webex, plus performante encore, a été déployée début novembre 2020 au sein du Département, de sorte notamment à mieux gérer les connexions avec les partenaires externes à la collectivité. De même, 30 salles de réunions, réparties dans les différents sites du Département, sont identifiées et disposeront d'un sys-

tème de visioconférence de salles, de sorte à faciliter les réunions inter-sites. 400 000 € seront investis sur ce sujet les cinq prochaines années.

Viabilité hivernale

Depuis 10 ans, une à deux sessions de formation à l'utilisation de bouillie de sel est organisée en fin d'année pour les nouveaux agents et saisonniers intervenant sur le réseau routier. Chaque année, une quarantaine d'agents est formée à cette technique plus respectueuse de l'environnement.

Par ailleurs, dès qu'il y a renouvellement de matériel, le service matériel et maintenance routière met à disposition des centres routiers des saieuses équipées de thermologie, permettant la réduction d'utilisation du sel.



+ 2,9° C

c'est l'écart par rapport à la normale
du « climat passé » (1961-1990)
enregistré en 2019

2^e hiver le plus chaud

depuis 1959 dans les Alpes du nord
(novembre 2019 à avril 2020)

500 agents

ont poursuivi le télétravail en septembre

12,3%

du territoire couvert par une protection
environnementale forte
(Parc national, réserve naturelle nationale,
arrêté de protection de biotope)

892 ha

de forêts départementales gérées durablement,
568 ha de forêt en zone Natura 2000

121 km

de véloroutes voies vertes
parmi les 3 138 km
de routes départementales

25 collèges

label E3D « en démarche
pour le développement durable »
sur les 38 collèges publics

25 % de produits locaux

et 22 % de produits issus de l'agriculture
biologique pour les repas des 11 collèges
de l'atelier culinaire départemental

37 véhicules électriques

achetés en remplacement
des véhicules thermiques

1^{er} budget citoyen de la Savoie

avec une enveloppe budgétaire
d'1 million d'euros

14 859 élèves

touchés par des interventions
en milieu scolaire des 18 établissements
d'enseignements artistiques

17 nouveaux apprentis

ont intégrés la collectivité au 1^{er} octobre

